

VANNES

MAG

Magazine d'information de la Ville de Vannes • JANVIER / FÉVRIER 2023

#137



LES GRANDS PROJETS DE 2023



www.mairie-vannes.fr

revoir.	4	découvrir.	20
L'accueil des nouveaux vannetais, les illuminations de Noël, Faites des lumières et la nouvelle tribune de la Rabine.		Le tableau du laboratoire de Pasteur.	
rencontrer.	6	contribuer.	22
La comédienne Isabelle Le Faucheur.		Partage : un magasin, des fripes et des convictions.	
surfer.	8	comprendre.	23
120 élèves des classes Cham jouent de la pop en version symphonique.		Quelles sont les actions sociales de la Ville ?	
agir.	9	habiter.	28
L'offre de stationnement revue et adaptée aux usagers, le budget 2023.		Reportage avec la police municipale, du nouveau pour le tri des déchets, les conseils de quartier s'agrandissent,...	
hommage	16	expressions politiques.	34
Jean-Philippe Breton.		La page d'expression des groupes non majoritaires.	
consom'agir.	18	lire.	36
Privilégier les produits en vrac.		Le choix de la librairie Japanim.	
préserver.	18	sortir.	37
La salamandre tachetée, avec la Maison de la nature.		L'agenda des sorties à Vannes : culture, sport, loisirs...	
entreprendre.	19	retracer.	44
BZH Studio, un plateau 100 % Led.		Le Dauphin, le faste d'un grand hôtel de voyageurs.	
		cuisiner.	46
		La perle de saint Jacques du restaurant L'Agora.	



9



25



37

CONTACTER LE MAIRE

Par courrier :

M. le maire - Hôtel de ville
BP 509 - 56019 Vannes CEDEX

Par courriel :

contact@mairie-vannes.fr



Photos, vidéos et podcasts
sur www.mairie-vannes.fr
et/ou les réseaux sociaux.



**VANNES MAG
SUR CD AUDIO**

L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes - réalise une **version sonore du magazine municipal**. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.

Renseignements au 02 97 47 04 18.

VILLE DE VANNES

02 97 01 60 00

contact@mairie-vannes.fr



Pour ouvrir l'année 2023, la municipalité invite la population à ses vœux, le 7 janvier à 17 h 30, devant l'hôtel de ville.

FÊTONS ENSEMBLE 2023

Changer les habitudes. Pour la première fois, je vous propose de nous retrouver pour un premier temps fort de l'année, samedi 7 janvier à 17 h 30 devant l'hôtel de ville. Ce sera l'occasion d'échanger autour d'un chocolat chaud, dans une ambiance conviviale et de passer ensemble un bon moment en ce début d'année. L'endroit est symbolique, en matière de reconquête de l'espace public, avec des nouveaux arbres plantés dès janvier, pour un aménagement global mettant la nature et la résilience au cœur de nos priorités.

Plus que jamais, la solidarité, l'entraide guidera nos actions en 2023. En ces temps compliqués, je mesure les efforts menés pour faire équilibrer votre budget face à l'inflation, à l'image des difficultés que nous rencontrons aussi au quotidien, comme toutes les autres collectivités. La réponse, c'est la force collective de notre ville, deuxième bassin en termes de créations d'emplois de Bretagne : cette vitalité économique, combinée à la politique menée de bonne gestion des deniers publics, nous permet d'investir plus de 31 millions d'euros en 2023, à votre service, dans tous les quartiers sans augmentation des taux d'imposition depuis 23 ans.

Parmi les nombreux projets qui vous attendent cette année : la réalisation de voies en site propre, avec l'assurance que demain prendre les bus sera plus rapide et moins cher que la voiture, un nouveau terrain synthétique au Foso, l'ouverture de jardins partagés à l'est de la ville, le démarrage des travaux du château de l'Hermine, le passage aux 100 % Led sur la totalité des lanternes de l'espace public... et demain un quartier de la gare complètement transformé et une passerelle livrée en 2025.

Je vous souhaite une belle année à toutes et tous et une bonne santé. Rendez-vous le 7 janvier ! ●

LIDOMP 2023 ASAMBL

Chañchomp an akustumañsoù. Evit ar wezh kentañ e kinnigan deoc'h em adkavouet evit kentañ abadenn ar blez, a-benn ar Sadorn 7 a viz Genver, da 5e30 d'enderv dirak an Ti-kêr. Un dro e vo evit diviz asambl en ur evet un tasad chokolad toemm hag endevout plijadur a-gevret e-pad ur prantad bourrapl e penn-kentañ ar blez. Arouezius eo al lec'h choazet, a-fet adc'hounit an tachad foran. Gwez nevez a vo plantet adal miz Genver evit un terkadur get an natur hag an harpantiz e-kreiz hor prioriezhioù.

Muioc'h evit biskoazh, ar c'hengred hag ar genskoazell a vo é ren hon oberoù e 2023. Er prantadoù diaes-mañ e ouian pegen bras eo ho strivoù evit lakat kempouezioù hon pudjed get kresk ar prizioù, rak diaesterioù hon eus-ni ivez àr ar pemdez, evel razh ar strollegezhioù arall. An diskoulm a zay ag an nerzh a-stroll zo get hor c'hêr, an eil diazad e Breizh a-fet krouiñ implijoù : get al lañs ekonomikel-se, àr un dro get ur politikerezh a ver mat an argant publik, e c'hellimp postiñ oc'h penn 31 milion a euroioù e 2023, en ho servij, e razh ar c'harterioù, hep kreskiñ ar feurioù telliñ ha kement-se a-c'houde 23 blez.

Setu un dibab ag ar raktresoù a-yoc'h a vo kaset da benn er blez-mañ : hentoù get roudoù miret a-ratozh evit bout asur e vo fonnapploc'h ha marc'hadmatoc'h tapout ar bus e-lec'h ar c'harr-tan en amzer-da-zonet, un dachenn sintetek nevez er Fozoù, digoradur liorzhoù lodennet e reter kêr, komansamant al labourioù e Kastell an Erminig, tremen d'al LEDoù 100% evit razh leternoù an tachad foran... hep ankouaat treuzfurmadur karter an tigar penn-da-benn hag an dreuzell a vo prest a-benn 2025.

Ur blezad kaer ha yec'hed mat a hetan deoc'h-razh a-bezh. Emgav a-benn ar 7 a viz Genver ! ●



David Robo

Maire de Vannes / Maer Gwened



VANNES MAG, Magazine d'information de la ville de Vannes. **Directeur de la publication** : David Robo, maire de Vannes. **Siège** : Hôtel de ville - Direction de la communication, pl. Maurice-Marchais - Vannes - 02 97 01 60 30. **Rédaction et mise en pages** : Eléonore Bohn. **Collaborations rédactionnelles** : Stéphanie Bijou, Roselyne Belz (pigistes). **Collaboration mise en page** : Colette&Co. **Photographies** : François Le Divenah (sauf mentions contraires). **Illustrations de couverture** : Nieto Sobejano arquitectos et DDL architectes. **Infographies** : Etienne David & Dacha Ferras. **Conception de la maquette** : Dynamo + Flashage : Photext, Vannes. **Impression** : Imaye Graphic - Laval (53). **Tirage** : 39 500 exemplaires. **Parution** : semaine 01 (du 2 au 6 janvier 2023). **Dépôt légal** : décembre 2022 - ISSN 1260-4186. **Prochaine diffusion (n° 138)** : semaine 09 (du 27 février au 3 mars 2023). Vannes Mag est imprimé sur un papier produit à partir de bois issus de forêts gérées durablement.

ESSAI TRANSFORMÉ POUR LA NOUVELLE TRIBUNE DE LA RABINE



La nouvelle tribune de la Rabine a été livrée le vendredi 2 décembre, pile à l'heure pour le match du RCV contre Mont-de-Marsan. Les supporters étaient nombreux dans les gradins. Le stade peut donc désormais accueillir 11 415 personnes contre 9 714 auparavant.



Le timelapse de la construction de la tribune sur www.mairie-vannes.fr



FAITES DES LUMIÈRES ILLUMINE KERCADO

À l'heure où le soleil se couche plus tôt, le quartier de Kercado a scintillé de mille feux. La Faites des lumières qui se tient chaque année en novembre a été l'occasion d'une belle fête de quartier. Des déguisements, de la musique, de l'animation et surtout une ambiance festive avec de la lumière à tous les étages.



Plus de photos sur Facebook

BIENVENUE AUX NÉO-VANNETAIS

Pour la soirée des nouveaux arrivants, qui s'est tenue le 15 novembre, quelque 200 Vannetais ont répondu présents. C'est au Palais des arts que le maire, ainsi que l'équipe municipale, a pu faire connaissance avec les nouveaux habitants, autour d'un cocktail d'accueil.



DES ILLUMINATIONS DE NOËL, OUI MAIS BASSE CONSOMMATION



"Il y aura de la féerie à Noël !" Le maire l'avait promis. Grâce à des illuminations 100 % Led, la facture de la Ville a été maîtrisée. Les ampoules basse consommation ont permis de concilier sobriété énergétique, tout en gardant l'esprit des fêtes de fin d'année.



Album photos des
animations et illuminations
de Noël sur Facebook

rencontrer.

Isabelle Le Faucheur

DU THÉÂTRE AU STAND-UP

LA SCÈNE POUR PARTAGER ET EXPLORER LES ÉMOTIONS

Attirée par la scène depuis son adolescence, Isabelle Le Faucheur a travaillé 10 ans en tant qu'architecte avant d'être rattrapée par le théâtre. Cette passion qui continue de l'animer, aujourd'hui elle la transmet à différents publics. Son dernier challenge ? Le stand-up.

« Je suis terrorisée à l'idée de parler en public, pourtant la scène est une évidence. C'est un lieu que j'aime bien et où je me sens libre », lance Isabelle Le Faucheur.

Jeune adolescente de Séné, son cœur battait déjà pour le théâtre. Si elle étudie l'architecture, elle rejoint en parallèle une troupe d'impro, puis le Conservatoire de Rennes et ne cessera de se former. En 2018 elle crée à Vannes, La Jeune scène, une compagnie de théâtre qui mêle son envie de jouer, de mettre en scène et d'enseigner. À travers des cours à destination des adultes, ou auprès des jeunes du collège et du lycée Saint-François-Xavier, elle a le goût de transmettre et d'expérimenter de nouvelles méthodes. « C'est magique de voir comment des personnes qui ne se connaissent pas arrivent à faire groupe et à transcender les choses. Il se dégage un truc hyper fort. »

Avec les jeunes, les enjeux sont multiples, expliquer le travail de mise en scène, poser sa voix, son corps, mais aussi apprendre à oublier le regard des autres pour mieux s'affirmer et s'amuser. « On va aller chercher leur sincérité, leur justesse. Il n'y a pas de performance à reproduire, c'est du ressenti. Eux aussi ont des propositions à faire. Je pense que c'est ce qui m'a fait tenir à l'école, j'y allais pour le théâtre. Une passion peut faire en sorte qu'un élève ne décroche pas. »

La Jeune scène c'est aussi une troupe de cinq femmes, avec le même plaisir

de jouer. « On travaillait des monologues de Lagarce que l'on a dû arrêter avec la Covid. Après, on avait besoin de se retrouver, de dialoguer, de se toucher, se voir, s'engueuler s'il le faut ! » C'est avec son identité marquée et en exprimant cette envie de partage que la compagnie a remporté une pièce écrite sur mesure par Lilian Lloyd. « Voyager léger » est une histoire touchante, acide et drôle, autour du suicide assisté. « Cela reste une comédie. On parle d'amitié, d'héritage, d'acceptation. » Un jeu d'équilibriste où l'exigence de la comédienne exhale dans une mise en scène tout en finesse.

« J'ai mis longtemps à accepter de faire du théâtre, d'en vivre et d'écrire. À 38 ans il y a comme une urgence », confie-t-elle. C'est avec beaucoup d'énergie et de malice qu'elle se frotte à un nouveau défi :

L'humour pour dédramatiser

le stand-up. Passer par l'humour, c'est aussi une façon de se dépasser, de découvrir de nouvelles méthodes et de prendre des risques. « C'est beaucoup de solitude, de doutes, mais j'aime les montagnes russes ! Monter sur scène avec ses propres mots, son propre personnage, c'est très différent. » Depuis un an, elle teste de petites scènes avec pour objectif la création d'un seule-en-scène d'une heure. « J'aime parler de choses difficiles avec humour pour dédramatiser. » ●

"Voyager léger" sera présenté le 14 janvier au théâtre de Saint-François-Xavier. Infos sur lajeunescene.com



Le tweet de

@ALehenanff

"Félicitations à #Multiplast et @NorthSails de #Vannes Magnifique victoire de Charles Caudrelier qui remporte la @RouteduRhum et ce, dans 1 temps record ! Il porte haut les couleurs de la #Bretagne et de @MairieDe-Vannes"



© RouteDuRhum



Le post qui a fait réagir

Vélo Hebdo | Cyclistes, brillez !

L'importance d'un bon éclairage : en automne et en hiver, les cyclistes sans éclairage ni accessoire renforçant leur visibilité sont particulièrement vulnérables. Portez les équipements recommandés, ils accroissent votre visibilité à vélo.



Le cliché qui plaît



SUR YOUTUBE

120 ÉLÈVES JOUENT DE LA POP DU BURGER BANG EN VERSION SYMPHONIQUE

Les 120 élèves des classes Cham, Classes à horaires aménagés, ont joué une version symphonique d'un titre pop du Burger Bang. Le professeur de musique Mickaël Plihon a proposé au groupe Burger Bang, un collectif de musiciens, de réarranger un morceau. "Nous avons réenregistré une version du titre en studio, puis réalisé les prises des élèves aux ateliers de Ménimur, avant de mixer, mastériser le projet et enfin de tourner le clip vidéo", retrace le chanteur, Nick Bondi.

Cette collaboration a donné lieu à un clip tourné dans le hangar de l'entreprise Multiplast. Une projection spéciale a été organisée fin novembre au Cinéville. Un moment d'émotions, aussi bon pour les musiciens que les parents et les enfants.

► YouTube : BurgerBang - Symphonique (CHAM Vannes)



SUR LE SITE DE LA VILLE

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE LA VILLE MET LES WATTS

Retrouvez l'interview de Thierry Alis, le directeur général des Services techniques de la ville de Vannes dans laquelle il détaille les 10 actions engagées par la Ville pour atteindre 15 % de baisse de consommation d'énergie d'ici 2024. Avec des chiffres clairs, découvrez en quelques minutes comment la Ville réduit la facture et la consommation. Notamment à travers l'éclairage public qui sera en 100 % Led pour 2023. Mais aussi à travers l'opti-

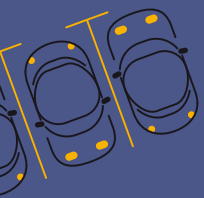


misation du chauffage des bâtiments publics, ou encore le renforcement de la production d'énergie verte.

► www.mairie-vannes.fr/actualites/plan-de-sobriete-energetique



le Stationnement évolue en 2023



agir.

Plus lisible, l'offre de stationnement de la ville de Vannes se veut aussi plus adaptée aux usages. Ainsi le centre-ville, devient une seule zone à tarification unique. Tandis que le stationnement payant s'étend dans le quartier Nord-Gare, avec des prix pour les usagers longue durée. L'objectif est de multiplier les modes de déplacement en ville et de favoriser les rotations dans le centre pour garantir une accessibilité aux automobilistes.

DU CHANGEMENT POUR L

À compter du 1^{er} janvier 2023, le stationnement change à Vannes. Fini les trois zones aux tarifs différenciés. Place à deux zones, rouge et verte. La rouge pour le centre-ville élargi et la verte pour les actifs qui ont besoin de stationner leur véhicule à la journée.

Pour rendre le centre-ville accessible et favoriser la rotation des véhicules, la Ville a revu son système de zonage des stationnements, ainsi que sa grille tarifaire. L'objectif est d'éviter les voitures ventouses, mais aussi d'aller vers des modes de déplacements alternatifs. Grâce à une politique d'abonnements pour les Vannetais et les actifs, l'idée est également de trouver des solutions adaptées aux usagers.

Deux zones

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023 il n'y a plus qu'une seule zone tarifaire dans le centre-ville. Elle comprend l'intra-muros et ses alentours, ainsi que le quartier de Saint-Patern et la place de la Libération. Stationner une heure dans cette zone rouge, coûtera désormais 1,60 €. Et pour encourager l'utilisation des transports alternatifs, le prix du stationnement se veut dissuasif au-delà de 3 h, passant à 6,40 € et à 9,60 € pour la 4^e heure. Pour rappel, un ticket de bus "aller" coûte 1,50 €.

En dehors du centre, aux alentours de la gare, la zone verte reste et s'entend à la partie nord. Soit une capacité de 6 750 places, avec une durée maximum de 8 h 30 à 6,80 € la journée. Dans tous les cas, la gratuité des 20 premières minutes est effective via l'utilisation du disque en

zone bleue uniquement ou des nouveaux horodateurs. Par contre elles seront limitées à deux fois par jour.

675 places en zone verte

La Ville a décidé de porter à 8 h 30 la durée de stationnement pour les usagers du pôle multimodal. La zone verte, et ses 675 places qui entourent la gare, conserve un tarif attractif, soit deux fois moins cher qu'en zone rouge.

Où se garer ?

Près de 5 500 places sont disponibles, toutes solutions confondues. Il existe actuellement 3 500 places en surface et 2 000 en parcs souterrains.

Nombre de places



2000

En parcs souterrains

3 500

En surface, dont :

135

Au parc-relais Ouest

130

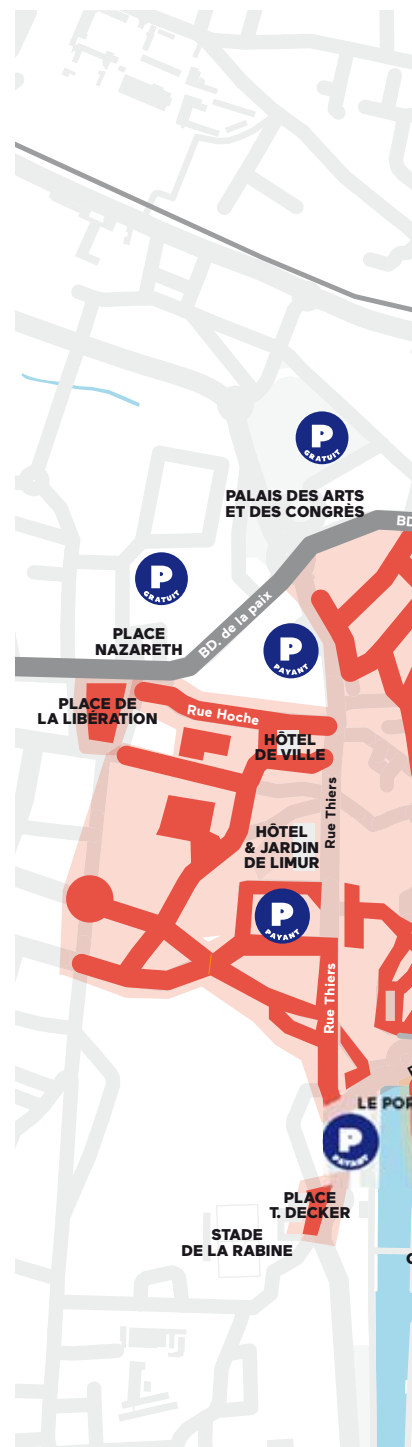
Places PMR

24

Arrêts-minutes

813

Places gratuites



E STATIONNEMENT



François Ars

Maire adjoint en charge des espaces publics et mobilités urbaines

« Cette nouvelle politique de stationnement doit apporter une double réponse, à la fois aux actifs, mais aussi garantir l'accessibilité aux personnes qui souhaitent se rendre dans le centre-ville. Notre majorité n'est pas défavorable à l'automobile, c'est pour cela que nous maintenons du stationnement à proximité des commerces. Afin d'éviter les voitures ventouses, nous encourageons les transports en commun, ainsi que la mobilité douce. Actuellement il y a 1 000 arceaux à vélo dans la ville. Nous avons pour objectif d'arriver à 2 000 arceaux. En matière de mobilité, tout est une question d'équilibre. »

LES NOUVEAUX TARIFS

Zone rouge (4 heures max)

Gratuit pendant 20 minutes.

1,60 € / 1 h

6,40 € à partir de la 3^e heure

9,60 € à partir de la 4^e heure

Zone verte

Durée maximale, 8 h 30 = 6,80 €

Gare nord & sud :

1,60 € pour 2 heures

3,20 € pour 4 heures

6,40 € pour 8 heures

Les zones sont payantes de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 19 h.

DES ESPACES POUR LES ABONNÉS



Pour les Vannetais et les actifs, le forfait des abonnements mensuels a été généralisé à 25 €, en zone verte et sur certains parkings de surface, comme à Richemont, Libération, ainsi que celui des Trente.

En ce qui concerne les parkings en ouvrage de la Ville, l'abonnement mensuel a été homogénéisé et fixé à 65 €.

Il s'agit des parkings de Nazareth, Sainte-Catherine et celui des Frères Créach, dont le taux de remplissage est actuellement de moins de 80 %.

► **Pour obtenir un abonnement**, vous pouvez contacter les services de la Ville au 02 97 01 61 61.

COMMENT FONCTIONNENT LES NOUVEAUX HORODATEURS ?



De nouveaux horodateurs ont été installés en fin d'année 2022. Dorénavant il est possible de payer son stationnement avec son smart-

phone, via une application. Il est toujours possible de régler en espèces ou par carte bancaire, mais l'impression du ticket n'est plus nécessaire. En effet, il faut renseigner sa plaque d'immatriculation directement sur l'horodateur. Et si vous payez avec votre téléphone, vous pouvez prolonger votre temps de stationnement à distance, sans vous déplacer. Pour cela il faut utiliser les applications Paybyphone ou PrestoPark.

LA LIGNE 12 EN MINI-BUS

Intégrée au réseau Kicéo*, la nouvelle ligne 12 est effective depuis septembre 2022. Elle dessert les secteurs Hôpital – Caserne – Bir Hakeim – Garenne. Ce mini-bus qui réalise des boucles de 40 minutes, circule du lundi au samedi, de 7 h à 19 h. Grâce à son "petit" format, le mini-bus accède à l'enceinte de l'hôpital Chubert et permet aux passagers de descendre au niveau de l'accueil, ainsi que le centre Decker (service de gériatrie) et les Maisons du lac (Ehpad). Le circuit se poursuit ensuite vers l'avenue de Verdun, puis la rue de Saint-Tropez, le port, place de la République et la gare SNCF.

***Le réseau Kicéo est géré par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Plus d'informations sur : www.kiceo.fr**



5 500

Le nombre de places de stationnement disponibles à Vannes.

AVIS DE TRAVAUX POUR LA RUE DE STRASBOURG



Le futur giratoire de l'avenue du Président-Wilson sera réalisé durant la deuxième phase des travaux, à partir du mois de mai.

Dans le cadre du nouveau plan de stationnement mis en place par la Ville dès le 1^{er} janvier 2023, des travaux vont être engagés rue de Strasbourg, entre l'avenue du Président-Wilson et la rue du 65^e -Régiment-d'Infanterie. La première phase des travaux qui durera jusqu'à mi-mai concerne le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'électricité.

En plus du nouveau plan de stationnement du secteur, c'est aussi le futur pôle d'échanges multimodal porté par GMVA et Morbihan Énergies qui se construit. Des restrictions de cir-

culatation sont prévues, de même que des interdictions de stationnement pendant et après le chantier.

Un tarif résident

Les travaux réalisés par la Ville, à hauteur de 2 050 000 € se dérouleront de janvier 2023 à janvier 2024, avec la phase consacrée aux voiries, ainsi qu'à l'aménagement de l'espace public à partir de mai. À terme, un nouveau giratoire sera créé avenue du Président-Wilson, ainsi que la mise en double sens de la rue.

Si dans les faits 126 places étaient

supprimées durant la phase des travaux, un tarif résident est désormais proposé. Soit 30 € par an pour une voiture et 45 € pour une voiture supplémentaire ; en clair 75 € par an pour le stationnement de deux voitures.

LES ZONES PAYANTES

- **Parking Nord-Gare**
- **Avenue du Président-Wilson jusqu'au croisement de la rue du 10^e Régiment-d'Artillerie**
- **Rue de Metz jusqu'au croisement de la rue Claude-Debussy**

MON PENSE-BÊTE

Inscrivez ici votre plaque d'immatriculation

.....
Découpez et glissez ce memento dans votre porte-monnaie ou portefeuille



Flashez ce QR-code et visionnez les tutos pour utiliser les horodateurs.



BUDGET 2023

LES CLÉS DE L'INVESTISSEMENT

Le budget 2023 a été voté fin de l'année dernière, avec une fois encore un taux d'imposition inchangé et une politique de désendettement qui poursuit sa décroissance. La Ville affiche une situation financière saine avec un budget qui s'équilibre à 131 millions d'euros. Comme toutes les municipalités touchées par les nouvelles mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat des agents publics, Vannes n'a pas d'autre choix que de renforcer le budget consacré au personnel. Face à une ville en forte croissance, 31,4 millions seront investis cette année dans des projets de tous horizons pour que Vannes reste attractive.

Les priorités du budget 2023

En poursuivant un programme d'investissement ambieux, le plus important depuis 2014, l'objectif est de transformer la ville et ses services municipaux vers une plus grande soutenabilité éco-responsable. Pour autant, la municipalité n'en oublie pas l'action sociale du CCAS et conforte son engagement avec en point de mire la volonté de garantir le pouvoir d'achat des Vannetais.

Autre volonté affichée de la Ville de Vannes, celle de resserrer sa collaboration avec Golfe Morbihan Vannes Agglo et assurer une politique d'action publique locale cohérente. Enfin pour maîtriser ce budget 2023, la Ville reste prudente dans ses emprunts tout en maintenant sa feuille de route sur la stratégie de désendettement.

L'augmentation des charges du personnel

L'augmentation de la dépense sur le personnel de la Ville est liée à la revalorisation des rémunérations. Suite au décret gouvernemental publié en juillet 2022, la valeur d'indice de la fonction publique évolue de 3,5 %, pour faire face à l'inflation. L'effet plein sera observable sur 2023, tandis qu'une nouvelle évolution du point d'indice est programmée cette année. La Ville a donc décidé de l'intégrer au budget. Près de 1 450 000 € de dépenses supplémentaires sont prévues au titre des mesures gouvernementales. De plus, la masse salariale fluctue à la faveur de projets d'envergure et la nécessité de renforcer les équipes.

15

millions d'euros sont consacrés aux crèches, écoles, cantines, accueil de loisirs sans hébergement et périscolaire, pour maintenir un service de qualité et augmenter l'offre auprès des nouvelles familles

Des projets engagés

Dans la poursuite de son plan de sobriété énergétique, la Ville consacrera en tout 2,8 millions d'euros à sa politique de développement durable. Avec notamment 1,9 M€ pour l'éclairage public, et une part importante dédiée au renouvellement de la partie vieillissante du parc de chaudières des bâtiments administratifs ou encore à l'aménagement de pistes cyclables.

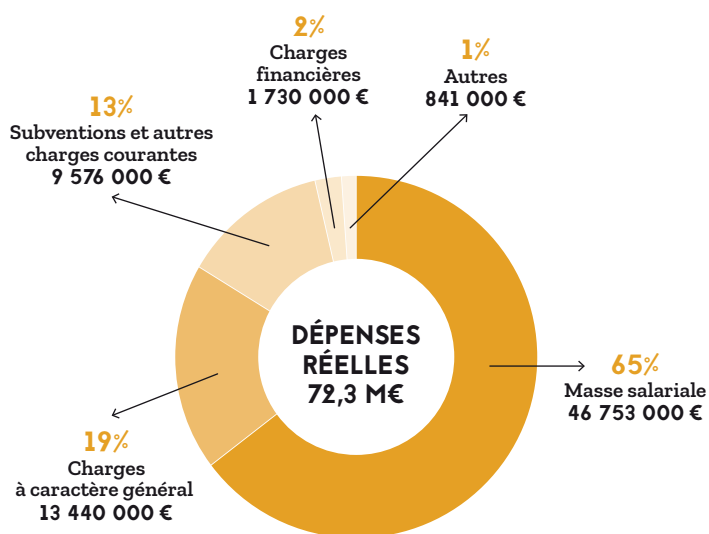
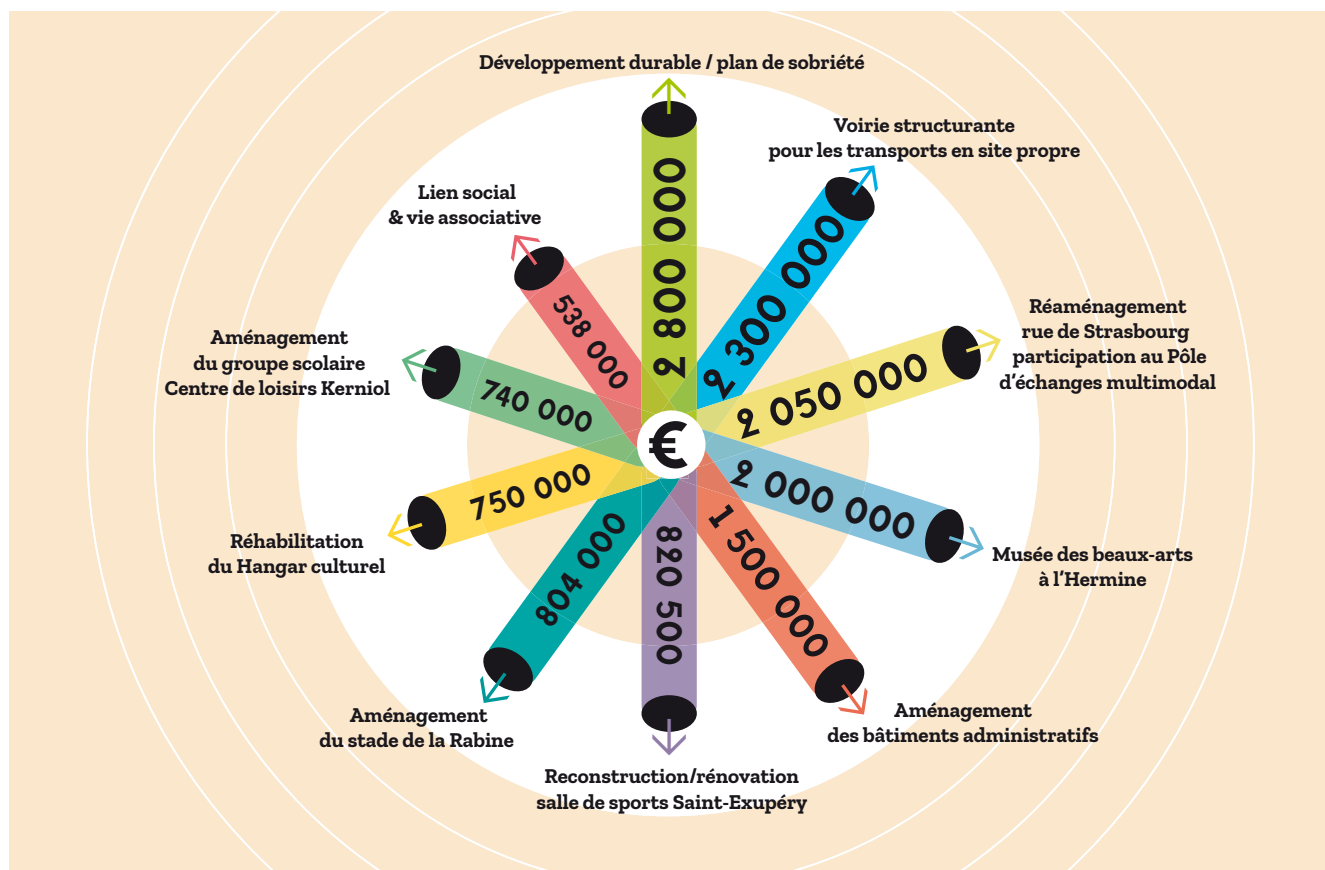
Le désendettement

Avec un remboursement de 27,6 M€ depuis 2016, la Ville a fortement réduit son endettement. Le montant est estimé à 61,6 M€ fin 2022. Et pour 2023, les prévisions de l'encours de la dette sont fixées à 56 M€. L'an passé deux nouveaux financements ont été contractés pour couvrir le besoin d'investissement. Un global pour 5 M€ à 1,61 % sur 20 ans, ainsi qu'un financement « intracting » sur 12 ans pour 3,8 M€ au taux de 0,25 %, avec déblocage successif sur plusieurs années afin de financer l'opération d'éclairage public. À noter que le ratio d'encours de dette par habitant est inférieur à celui de la moyenne des villes de même strate et qu'il continue de baisser. Il se trouve actuellement à 1 190 € par habitant à Vannes, contre 1 361 € par habitant pour des villes équivalentes.

Et les impôts ?

Les taux d'imposition sont inchangés depuis l'an 2000. Les taxes des ménages figurent parmi les taux les plus modérés des villes comparables (33,68 % pour le foncier bâti et 48,67 % pour le foncier non bâti).

LES GRANDS PROJETS DE L'ANNÉE



Les dépenses réelles en hausse de **4,58%** par rapport au BP 2022

Les chiffres 2023 à retenir

131 millions € : le montant du budget primitif de la ville (tous budgets et opérations confondus)

125 millions € : le montant du budget principal

6 millions € : le montant des budgets annexes (parcs de stationnement, lotissements, restaurants municipaux, port de commerce)

31,4 millions € : le programme d'investissements prévu en 2023 (30,9 millions € pour le budget principal + 0,5 million € pour les budgets annexes). Il s'agit d'ailleurs du deuxième plus grand montant d'investissement depuis 10 ans (32,5 millions en 2014)

JEAN-PHILIPPE BRETON

UN MONUMENT DE VANNES

Jean-Philippe Breton, personnalité emblématique de la ville de Vannes est décédé le mardi 6 décembre 2022, à l'âge de 75 ans. Celui qui a marqué le domaine de la Culture pendant plus de 40 ans a tiré sa révérence, quelques jours après avoir mis en scène "Molière et les femmes" avec les Cabaniers au Palais des arts, presque à l'instar de son dramaturge fétiche.



Jean-Philippe Breton était une voix, une personnalité, un passionné, bien connu des Vannetaises et des Vannetais. Un parcours hors norme, à l'image de l'homme de théâtre qu'il était. Après un début de carrière dans les assurances, il est monté à Paris faire une école de théâtre, puis devenu comédien, il entre en 1979 au sein des effectifs de la direction de la Culture de la Ville de Vannes.

Jean-Philippe Breton aura durablement marqué notre ville, tant comme professeur de théâtre au Manoir de Trussac, que comme fondateur de la troupe dramatique des Cabaniers ou comme responsable de l'animation culturelle de Vannes.

Il est à l'origine du Festival du jazz et des incontournables Fêtes historiques. Amoureux des mots, de la musique et de l'histoire, il avait à cœur de transmettre ses passions. Depuis la création des Fêtes historiques en 1986, il a marqué des milliers de Vannetais qui ont été figurants. Tous ont pris beaucoup de plaisir à défiler en costume sous sa baguette de chef d'orchestre. Cet événement l'a porté jusqu'à la présidence de la Commission européenne des fêtes et spectacles historiques.

Investi au Comité des fêtes durant des décennies, Jean-Philippe Breton s'est également occupé des Fêtes d'Arvor.

Tous, nous aurons de beaux souvenirs partagés avec lui, tous nous nous souviendrons de sa voix pendant les feux d'artifice dans les remparts les 13 et 14 juillet.

David Robo



« Fondateur et directeur de Jazz à Vannes pendant près de quarante ans, Jean-Philippe a œuvré avec passion et conviction pour faire vivre le jazz à Vannes, chaque été. Grâce à lui et à son équipe, le public vannetais a pu assister aux prestations des plus grands noms du jazz de ce monde, sous le célèbre tilleul du jardin de Limur. Il a toujours gardé en lui cette volonté de faire partager cette musique qu'il aimait tant, en permettant aux artistes en devenir de côtoyer sur scène, les étoiles mondiales de la galaxie jazz. Il continuera de nous accompagner sur ce chemin tracé, nous ne sommes pas prêts d'oublier sa voix et son humour. »

L'équipe de Jazz en ville



« Fidèle ami, organisateur et programmeur au sein du Comité des fêtes durant plus de 50 ans mais pas que... directeur artistique des Fêtes historiques, créateur du Festival de jazz, président de la Compagnie Les Cabaniers et nous en oublions... Jean-Philippe reste et restera dans nos cœurs. »

Le Comité des fêtes



« Cher Jean-Philippe,

Tu as été mon professeur de théâtre depuis tout petit aux ateliers artistiques du manoir de Trussac puis dans la troupe des Cabaniers que j'ai quittée en 2014 pour m'investir à la mairie. Depuis 1998, j'avais 11 ans, j'ai été figurant aux Fêtes historiques, sans manquer une seule édition jusqu'à la dernière que tu as orchestrée l'été dernier. Grâce à ces fêtes, tu m'as fait aimer l'histoire et la culture. J'en ai fait mes études, mon métier et aujourd'hui mon engagement. Merci pour ce que tu as fait pour Vannes, pour nous, pour moi. Comme le disait Molière que tu aimais tant, « *on ne meurt qu'une fois, et c'est pour si longtemps !* » Tu vas terriblement nous manquer. »

Fabien Le Guernevé



RÉDUIRE LES EMBALLAGES GRÂCE AU VRAC

Consommer en achetant des produits en vrac permet de réduire la production d'emballages. Les contenants en verre se recyclent à 88 %, les cartons à 73 % et les flacons ou bouteilles en plastique à 59 %*.

En réutilisant des sacs papiers, tissus, des bocaux, c'est moins de déchets et donc moins de tri à effectuer. À Vannes, plusieurs magasins proposent à leurs clients de faire leurs achats d'épicerie en vrac, mais aussi de produits ménagers.

Où trouver des produits en vrac ?

Dans le centre-ville de Vannes il existe trois épiceries spécialisées : Le Verre Doseur, place du Poids-Public, Mamie Mesure rue Hoche

et Les Bocaux Garnis rue Saint-Nicolas. Des magasins bio et supermarchés proposent aussi des rayons de produits vendus en vrac.

Comment ça fonctionne ?

Facile, vous récupérez des contenants en dur ou souples. Sinon vous pouvez vous en procurer dans Les boutiques proposant des produits

en vrac. Elles vendent des sacs réutilisables ou des bocaux en verre. À vous ensuite de ne pas les oublier pour vos courses futures.

72% soit le taux de recyclage des emballages ménagers en France en 2021.

*chiffres Citeo



Première épicerie de produits en vrac installée dans le centre de Vannes, le Verre Doseur propose des rendez-vous autour de la réduction des déchets.

LA SALAMANDRE TACHETÉE À DÉCOUVRIR AVEC LA MAISON DE LA NATURE

La Maison de la nature à Vannes propose des sorties durant les vacances scolaires et les mercredis pour les 5-12 ans. Parmi elles, une rencontre des salamandres tachetées.

Cet amphibien à l'aspect du lézard est de couleur noir et jaune avec des yeux noirs. Sa peau est luisante, sans écailles et chaque individu dispose de motifs différents. Le jaune signale aux prédateurs, la toxicité de la salamandre. Celle-ci mesure 20 cm et vit dans les forêts de feuillus à proximité des ruisseaux, des sources et des mares. En tant qu'ovipare, elle dépose ses larves à côté de petits cours d'eau. En hibernation lorsque les températures chutent, ses sorties sont plutôt nocturnes, ou diurnes par jour de pluie. La salamandre n'est pas dangereuse pour l'homme et est protégée. Réputée dans les légendes pour résister au feu, le roi François 1^{er} en avait même fait son emblème.



Cet animal nocturne s'observe au bord des cours d'eau.

► **Programme complet des sorties de la Maison de la nature**, pour adultes et enfants sur : www.mairie-vannes.fr/maison-de-la-nature.

Maison de la nature, 8 rue des Salines à Vannes. Tarifs vannetais et non-vannetais à la séance ou en pass 5 à 10 séances. 02 97 62 59 15 ; maison.nature@mairie-vannes.fr



Yann Le Gallic propose un studio de tournage, unique en Bretagne, équipé d'écrans 100 % Led qui permettent de se projeter n'importe où.

BZH STUDIO

un plateau de tournage haute technologie

Passer du bord de mer à la ville en un claquement de doigts, ce n'est pas de la téléportation mais on n'en est pas loin. BZH Studio est un plateau de tournage équipé d'écrans Led, et bien plus encore, pour répondre à tous les besoins de communication.

Avec ses 50 m² d'écran Led, BZH studio oublie le fond vert et propose directement une immersion dans le milieu souhaité. « *Le studio permet de produire mieux, davantage et moins cher, avec un résultat plus qualitatif et plus rapide* », explique Yann Le Gallic.

Après 10 ans au Club Méditerranée, le Vannetais est revenu à Vannes d'abord dans les relations publiques, avant de créer YLG Production audiovisuelle en 2009. « *Avec la pandémie je ne pouvais plus tourner et j'ai eu l'idée d'installer un studio* ». Le client privatise le plateau pour une journée ou une demi-journée en fonction de ses besoins. « *C'est comme une extension de la cellule de communication, l'entreprise ou la collectivité peut venir avec son équipe ou faire appel à divers techni-*

ciens. Je n'impose pas YLG production. » Pensé pour accueillir aussi bien les petites que les grandes productions, BZH studio dispose d'un espace détente, d'une loge avec douche, ainsi que d'une salle de réunion avec vue sur le plateau et d'une régie. Autant d'outils qui permettent aux cadres, ingénieurs du son, réalisateurs, truquistes ou encore maquilleurs d'intervenir dans des conditions optimales. Le tout dans un lieu de 250 m² facile d'accès et répondant à la charte Eco-prod pour réduire son impact écologique.

AVEC LA TECHNOLOGIE XR

Si le confort est important pour l'entrepreneur, avec la technologie rassemblée, et notamment la XR (Extended Reality), il n'a pas fini de surprendre en intégrant des procédés de réalité augmentée et étendue. Ainsi, des élé-

ments virtuels pourront être ajoutés entre la personne et la caméra et même interagir. Le plateau devient une pièce d'un ensemble modulable à loisir et offrant l'illusion d'une réalité à 360 degrés. « *On s'affranchit des contraintes de lieu, de temps, d'époque et même des limites du plateau. Aujourd'hui, tout est modélisable en 3D, la seule contrainte est sa propre créativité.* » De quoi imaginer une communication sans frontière et s'amuser avec le champ des possibles, du clip jusqu'à l'émission en direct. « Nous avons toutes les compétences sur le territoire et les nouvelles technologies sont là pour nous rendre les choses abordables ». Des formations sont aussi proposées (mediatraining, prompteur...).

► Plus d'informations
sur bzhstudio.bzh

LOUIS PASTEUR DANS SON LABORATOIRE

À l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur (1822-1985), le musée des Beaux-arts, La Cohue a sorti de ses réserves un tableau exceptionnel de Lucien Laurent-Gsell (1880-1944) intitulé "Le laboratoire de Pasteur". Son accrochage est temporaire et dure jusqu'au 5 février. La toile témoigne du travail de Pasteur dans son cadre professionnel, avec le docteur Émile Roux, son proche collaborateur. Le laboratoire y est représenté avec précision, par l'artiste Laurent-Gsell, petit-cousin de celui qui a découvert le vaccin contre la rage.





MAGASIN PARTAGE

du shopping éthique et solidaire

Avec Magasin Partage, donner un vêtement fait du bien à la planète... et à la société. Cette friperie associative a ouvert une deuxième boutique rue Joseph-Le Brix. Les bénéfices des ventes sont reversés au Secours catholique du Morbihan.

« Avec toujours plus de dons, on poussait les murs », observe Sandy Lang, responsable boutique de Magasin Partage. Installée Porte-Poterne depuis 2019, cette friperie associative et solidaire prend ses aises depuis décembre dans une deuxième boutique au 17, rue Joseph-Le Brix (à côté de la librairie Cheminant). Une ancienne salle de bal, réaménagée à la faveur d'un chantier participatif, où Magasin Partage profite d'un espace de vente de 240 m², d'un atelier tri de 110 m² et d'une zone de stockage de 150 m². « Un tel local en plein centre-ville, c'était inespéré ».

Fondé par Émilie et Laurent Delpierre, Magasin Partage est inspiré des Charity shop anglais. « On nous donne des vêtements, chaussures, accessoires et bijoux, que l'on vend au profit du Secours catholique du Morbihan », rappelle Sandy Lang. En 2021, près de 8 000 € ont été reversés à l'association caritative et les estimations sont en hausse pour 2022.

Une armée de bénévoles

Dans sa nouvelle boutique, voulue comme un lieu à vivre, l'équipe espère pouvoir mettre 200 nouvelles pièces



Sandy Lang, responsable des boutiques Magasin Partage, à gauche, avec ses adjointes, Marilou Dauris (à droite) et Delphine Ollivier (en arrière-plan, à gauche), Émilie Delpierre, cofondatrice de la friperie associative et Dominique, une bénévole.

en rayon chaque jour. À des prix plus qu'abordables : 2 € un tee-shirt, 6-8 € un pantalon, 15-20 € un manteau. Sandy Lang et ses adjointes, Marilou Dauris et Delphine Ollivier, peuvent s'appuyer sur une armée de bénévoles pour les aider à trier, remettre en état les vêtements, voire les customiser. « Sans eux, les boutiques ne tourneraient pas ! »

L'envie est aussi de développer le volet social. Magasin Partage propose déjà des tarifs réduits pour les étudiants et bénéficiaires sociaux, du conseil en image pour des demandeuses d'em-

ploi longue durée et prévoit de lancer des mises en situation professionnelle. Plus de dons, plus de clients, plus de bénéficiaires... Agrandi, Magasin Partage tend ainsi la (seconde) main à plus de monde !

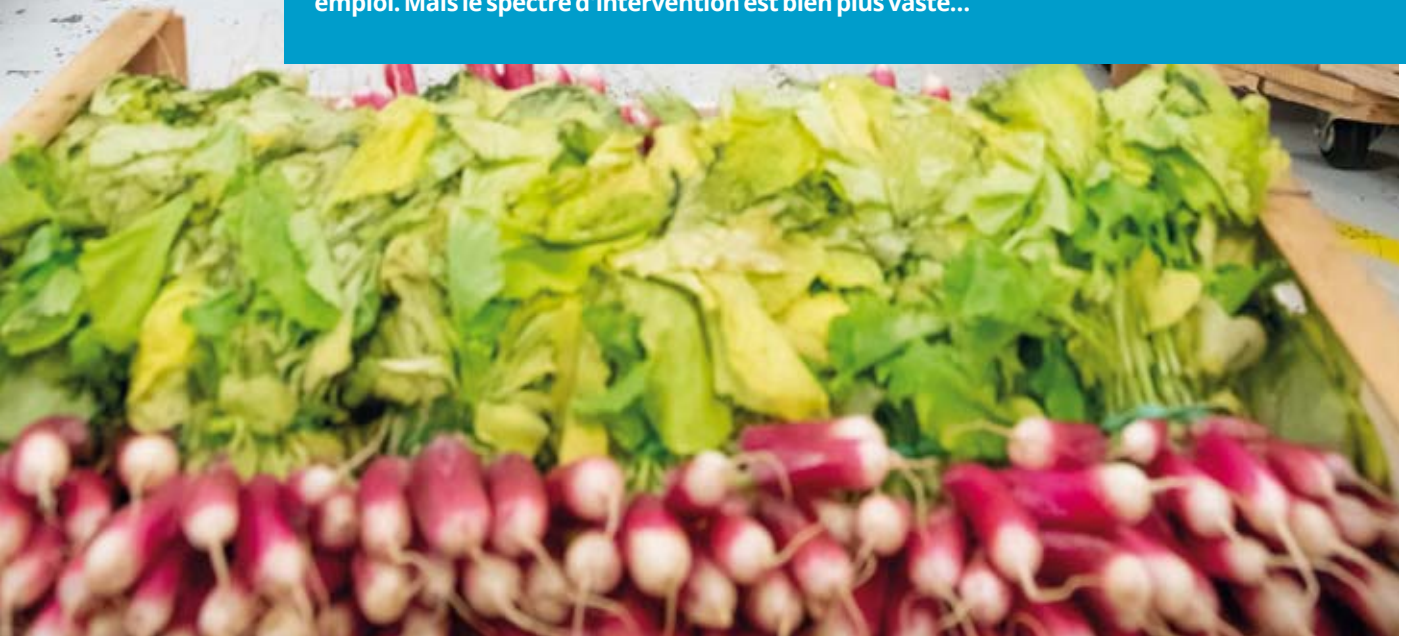
MAGASIN PARTAGE

Contact : Sandy Lang au 07 66 28 33 72
vannes@magasin-partage.org
Dons à déposer en boutiques, Porte-Poterne ou rue Joseph-Le Brix, lors des jours d'ouverture : du mardi au samedi, 10h-13h et 14h-18h30.

QUELLES SONT LES ACTIONS SOCIALES DE LA VILLE ?



Que ce soit avec des partenaires, privés, institutionnels ou encore associatifs, la Ville travaille en lien étroit avec ces acteurs du territoire. Les actions sociales sont identifiables auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS), des centres socio-culturels et à travers les espaces conseil emploi. Mais le spectre d'intervention est bien plus vaste...





La Ville travaille en lien avec l'association de l'Amisep qui gère l'Épicerie solidaire, où les produits sont présentés comme dans un magasin d'alimentation, où l'on peut acheter à moindre coût des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien.

SOCIAL

QUELLES SONT LES ACTIONS DE LA VILLE ?

La Ville intervient de manière transversale dans plusieurs domaines et déroule son plan de lutte contre la pauvreté voté fin 2020. Son Centre communal d'action sociale et les centres sociaux œuvrent au quotidien au sein des quartiers prioritaires, à l'accès aux droits des Vannetais, l'aide à la gestion des budgets, le secours d'urgence, ainsi qu'à la gestion locative adaptée.

Avec des chiffres en baisse sur le nombre de chômeurs et de personnes bénéficiaires du RSA à Vannes, les indicateurs sociaux sont plutôt encourageants. Pour renforcer les actions de la Ville, une journée en présence des associations caritatives a été organisée en novembre dernier ; avec un objectif commun, avoir une bonne connaissance des acteurs en présence pour mieux orienter les personnes vers les bons services. Le CCAS est un établissement clé avec une vocation de développer l'action sociale municipale. *"Nos équipes sont particulièrement investies pour le bien-être des Vannetais, qu'ils*

soient vulnérables, en difficulté sociale ou qu'ils aient juste besoin d'un coup de pouce ponctuel", explique Christelle Frossard, directrice du CCAS.

Des aides financières

Plusieurs dispositifs existent pour les Vannetais en difficulté financière. Le point conseil budget existe depuis 2021 et deux conseillères sont présentes au centre Victor-Hugo. Leur service est anonyme et gratuit. Il consiste à répondre aux interrogations des personnes qui viennent les consulter, mais également de prévenir du surendettement. Elles peuvent

aussi orienter les personnes vers des aides financières, comme le FEE (Fonds énergie eau) qui dépend du Département. Cette aide pour payer les factures d'énergie est attribuée sur des critères de ressources en fonction de la structure familiale. Par ailleurs, le CCAS peut également faire des demandes de tarification sociale pour les déplacements en bus. Enfin, l'Épicerie solidaire, gérée par l'Amisep propose des tarifs avantageux.

Les "clients" ne payent que 10 % du prix habituel et ont accès à un véritable magasin. *"Il s'agit d'un accompagnement dans les courses avec*



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

1 635 personnes sont actuellement bénéficiaires du RSA à Vannes

- **14,8 %** de bénéficiaires du RSA en 2021

- **8,76 %** de demandeurs d'emploi en 2022

766 personnes étaient domiciliées au CCAS en 2021

une somme allouée", rappelle Anne Thebaud, responsable du service Action sociale et Insertion au CCAS.

Prévenir des expulsions

Depuis janvier 2021, des rendez-vous sont proposés aux personnes qui risquent l'expulsion de leur logement. Ce travail en lien avec le conseil départemental, a pour objectif de prévenir et si possible d'éviter ces situations. *"On met en place des médiations avec les propriétaires et un plan d'apurement, explique Anne Thebaud. Parfois c'est aussi que le logement n'est pas adapté et trop cher pour la personne. On l'accompagne alors vers un autre logement."*

La gestion locative adaptée

Il s'agit de sous-locations faites auprès de Vannes Golfe habitat. Elles sont éligibles auprès d'un public avec un parcours locatif particulier. L'idée est

de permettre à ces personnes de retrouver un logement, mais aussi de se conformer à un accompagnement de proximité pour s'assurer que la location se fait dans de bonnes conditions.

Le plan de lutte contre la pauvreté

Débatu à l'été 2020, post-confinement Covid, lors d'un conseil municipal, le plan de lutte contre la pauvreté a été voté quelques mois plus tard, de façon à lancer les premières actions début 2021. Quatre axes sont identifiés : les familles, l'emploi, le logement et lutter contre les effets de pauvreté. Au total 25 actions ont été engagées, dont certaines ont déjà été mises en œuvre, comme la refonte des quotients familiaux, la prévention des expulsions locatives ou encore le pilotage d'un projet Territoire Zéro chômeur de longue durée. ●

« Dans notre démarche sur les quartiers prioritaires, nous voulons créer une dynamique avec les habitants. Pour cela la Ville mise sur trois axes, la qualité de vie, l'accès à l'emploi et la réussite scolaire. Nous avons signé un contrat de ville avec l'État pour Kercado et Mérimur et nous évaluons actuellement les effets de ce contrat. Par exemple, à Mérimur nous n'avons plus



Mohamed Azgag

Maire adjoint, délégué aux solidarités, en charge de la politique sociale de la Ville.

de logement vacant, les gens veulent rester. Nous savons que l'activité du centre social est déterminante, ainsi que le conseil de quartier et la présence de Ty Colibri. Le social n'a pas de frontière, c'est pour cela qu'il faut trouver des passerelles et des convergences entre les structures. Vannes a la présidence de l'Union départementale des CCAS. Nous essayons de développer une coordination Bretagne et voulons attirer l'attention du gouvernement sur les difficultés de recrutement dans le métier du social. »

Hébergement d'urgence et accès au logement

Pour les personnes sans domicile fixe, sans ressources financières, en rupture familiale, ou encore victime de violences conjugales, la structure adaptée est le SIAO. Il s'agit d'un service de Sauvegarde 56 financé par l'État.

Le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) assure la coordination des acteurs locaux de l'hébergement et du logement. À l'écoute des besoins, les travailleurs sociaux orientent vers un hébergement d'urgence, ou un service adapté.

En cas d'urgence, composez le 115.

ESPACE CONSEIL EMPLOI ORIENTER VERS LES BONNES STRUCTURES

L'espace conseil emploi a été créé en 1996, dans les quartiers de Kercado et Ménimur. À une époque où, les habitants investissaient les lieux pour écrire une lettre de motivation, discutaient avec leur conseiller et demandaient à être accompagnés dans leur recherche d'emploi. Entre-temps Pôle emploi a augmenté ses missions d'accompagnement et l'arrivée du numérique a bousculé les pratiques. Les dispositifs d'aides au retour à l'emploi sont aujourd'hui nombreux et il n'est pas toujours facile de trouver la bonne structure pour la bonne personne.

Un label Cité de l'emploi

L'espace emploi a donc repensé ses missions et a été labellisé en 2021 "Cité de l'emploi". À ce titre, la structure municipale bénéficie d'une dotation territoriale, de quoi financer des actions comme des jobs dating sur des thématiques, ou encore l'Emploi au cœur de votre quartier qui s'installe au pied des immeubles. Ainsi, l'opération "Bus arrêt demandé pour l'emploi", en lien avec l'entreprise Transdev et Escape game RDV Nomade a permis de sensibiliser les femmes au métier de conductrice de bus. Pour



Les espaces conseil emploi de la ville existent dans les quartiers de Ménimur et Kercado, ils coordonnent des actions avec leurs partenaires dans le secteur de l'emploi.

Brigitte Briand, à la tête de l'Espace conseil emploi, ce qui a changé c'est la valeur du travail. *"Il faut aller vers le public, sur le marché et mener des actions avec les partenaires."* Pour étayer cette constatation, les chiffres parlent d'eux-mêmes. *"En 2014 nous avons accompagné plus de 3 000 personnes dans la recherche d'un emploi. En 2019, sur les deux espaces, Kercado et Ménimur,*

nous arrivions à 1 000 personnes." Une baisse significative observée avant la période Covid, où l'espace a été fermé plusieurs mois. Avec un important réseau de partenaires, privés, associatifs et institutionnels dans le secteur de l'emploi, l'espace conseil emploi est la boussole d'un public en recherche d'un travail et un lieu ressource unique.

Ménimur

6 rue Émile-Jourdan
Accueil du public les mardis
et jeudis, de 9 h à 12 h.
Tél. 02 97 62 69 30 ; espaceconseilemploi@mairie-vannes.fr

Kercado

5 rue Guillo-Dubodan
Accueil du public sur rendez-vous
uniquement

UN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR

Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de remettre un pied dans le monde du travail, c'est l'objectif du territoire zéro chômeur. C'est dans ce cadre qu'est née l'année dernière, à Ménimur, l'entreprise à but d'emploi Acsumur. Cette expérimentation permet aux salariés de travailler en temps choisi en fonction de leurs compétences et contraintes. En parallèle, ses minima sociaux sont versés à l'entreprise à but d'emploi. Le

Fonds national d'expérimentation et le Département du Morbihan versent une contribution à l'emploi afin de pouvoir financer les salaires.

Cette structure qui emploie actuellement 23 personnes en CDI est née d'une initiative citoyenne. Elle propose des services selon le principe de non-concurrence avec un secteur marchand ou associatif existant sur le territoire.

380

L'association Novita a recensé 380 personnes habitant Ménimur, à la recherche d'un emploi. Impliquée dans le dispositif zéro chômeur, l'association a pour objectif de faire tomber ce nombre à... zéro.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ TRANSMETTRE SON SAVOIR

L'accompagnement à la scolarité est un dispositif gratuit, animé aujourd'hui par une équipe d'animateurs de la Ville, épaulée efficacement par 130 bénévoles pour aider 250 écoliers et collégiens. Coordonnée par le service Animation sociale et Prévention et cofinancée par la Caf, cette action est menée dans huit sites de la ville. Ainsi l'accompagnement scolaire se fait dans les centres socio-culturels de Kercado, Ménimur, Le Rohan, dans les maisons de quartier de La Madeleine et de Conleau, également au sein de la résidence Henri-Dunant, avec le concours de l'association Saint-Vincent de Paul et enfin à la résidence Kérizac à Ménimur.

Rendre les enfants autonomes

L'accompagnement se fait de façon régulière, en semaine, de 16 h 45 à 18 h. L'objectif est d'aider l'enfant à devenir autonome dans la réalisation de ses devoirs. Pour cela les ateliers sont axés sur la méthodologie et les apports culturels à la réussite



scolaire. C'est aussi l'occasion de partager un goûter et de tisser des liens entre les enfants et les accompagnateurs. Les parents sont également invités à participer aux séances, tandis que les ateliers sont encadrés par des bénévoles et des animateurs.

Et si vous deveniez bénévole ?

La Ville de Vannes lance un appel pour venir renforcer l'équipe de bénévoles à l'accompagnement à la scolarité ! En effet, les besoins sont de plus en plus importants, et le réseau de 130

bénévoles (contre 196 l'an dernier) est actuellement trop juste pour accueillir et aider près de 250 écoliers et collégiens au quotidien, notamment à Kercado et à Ménimur.

Toute personne qui souhaite donner un peu de son temps aux enfants : étudiant, retraité ou personne en activité... peut devenir bénévole. Contactez le service Animation sociale et Prévention au 02 97 01 60 86 ou à contact.vie-locale@mairie-vannes.fr

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS VIA LE NUMÉRIQUE

Avec un public majoritairement sénior, Corentin Macé reçoit des personnes au CCAS de Vannes pour les accompagner dans les démarches administratives dématérialisées. Des difficultés à comprendre certains cheminements, une mauvaise vue, ou encore des réticences à l'usage de l'ordinateur... Le conseiller numérique en poste depuis un an, s'applique à lever des freins. Son objectif est de faire utiliser au maximum les outils numériques par les personnes qu'il rencontre, afin de les rendre autonomes.

Aussi, elles peuvent venir avec leur propre équipement. *"Ce qui serait bien c'est que vous reveniez avec votre smartphone pour vous montrer comment fonctionne l'application"*, lance-t-il à un couple de retraités après les avoir accompagnés dans le renseignement d'un formulaire en ligne. Au-delà des rendez-vous sur sollicitation, des ateliers sont organisés au CCAS ou dans les centres sociaux de la ville.

Pour prendre rendez-vous, composez le 02 97 01 65 00.



Corentin Macé est conseiller numérique au CCAS. Il accompagne un public en difficulté avec les démarches administratives dématérialisées.

LA POLICE MUNICIPALE EN PATROUILLE PÉDESTRE

Que ce soit à pied ou en voiture, les policiers municipaux assurent une présence au quotidien dans les rues de Vannes. Les agents en service remplissent des missions équivalentes à celles de la police nationale. À la différence qu'ils ne font pas de judiciaire. En route pour la patrouille pédestre.

Installée au sous-sol de l'hôtel de ville, la police municipale ne sait jamais de quoi sa journée sera faite. Ce matin, une patrouille pédestre est prévue dans le centre-ville vannetais. Une présence qui se veut rassurante pour les commerçants, mais aussi l'occasion d'effectuer quelques contrôles.

Les deux agents en tenue sont équipés de gilets pare-balles. *"Ils pèsent 15 kg chacun, et moi je porte en plus un kit de secours qui comprend des bandages, une couverture de survie, ainsi qu'une radio, mais aussi une lampe, des menottes, une bombe lacrymale, des gants de protection, des cartouches et un pistolet semi-automatique, soit un total de 17 kg"*, liste Fred qui a servi 16 ans dans la police ferroviaire. Les gants de protection ? *"C'est pour une question d'hygiène, parfois nous avons affaire à une population marginale."* Comme lorsqu'une maison squattée a été évacuée deux jours auparavant, avenue de la Paix.

Des missions étendues

En descendant la rue Thiers on croise justement une personne sans domicile fixe. *"Bonjour Karl, tu es au courant que tu peux aller récupérer tes affaires ce matin au squat avenue de la Paix ?"* L'accès au site a exceptionnellement été ouvert pour permettre aux squatteurs de récupérer leurs af-



Une dame s'interroge sur la restitution d'un vieux fusil de son mari. Dans le cadre d'une campagne gouvernementale du 25 novembre au 2 décembre, il était demandé aux personnes détentrices d'armes à feu non déclarées de se signaler pour s'en dessaisir ou s'enregistrer.

fares. Une poignée de minutes plus tard un gyrophare retentit en haut de la rue. Une ambulance. L'un des policiers sort immédiatement son sifflet et dégage la voie en faisant signe aux voitures de s'arrêter. L'ambulance dévale la pente, remercie d'un signe l'agent et la circulation reprend.

En arrivant sur le parking face à la place de la République les véhicules font du gymkhana. Une voiture garée le long d'une bande jaune gêne le passage d'un camion de la Ville. Après avoir demandé au commerce avoisinant si la voiture appartenait à

un des clients, l'agent de la sécurité enregistre la plaque et verbalise. La tournée continue avec quelques passages dans des zones propices à la consommation de stupéfiants. *"Il y a des horaires où on sait qu'on a plus de chances de tomber sur des rassemblements"*, note Tony qui a passé quelques années dans la police nationale.

Autorisée à interpeller

"Nous avons des missions identiques à



Les policiers constatent des résidus de consommation de stupéfiants.



Pour faciliter le passage d'un véhicule prioritaire, le policier stoppe temporairement les automobilistes.

LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES

23 agents travaillent à la police municipale de Vannes

4 brigades

66 interpellations en 2022

60 assistances aux services de secours et police nationale en 2022

Présence 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h d'octobre à mars et de 8 h à minuit (vendredi et samedi) sur la période estivale. Le mercredi et samedi présence dès 5 h du matin.

celles la police nationale, dont certaines dédiées à l'environnement. Mais il s'agit avant tout d'un travail complémentaire et en partenariat, explique Franck Glombicki, directeur Tranquillité de la Ville de Vannes. Par exemple, nous n'effectuons pas de maintien de l'ordre, nous n'avons pas le droit d'auditionner les personnes, ni prendre de plaintes." Autorisée à interpellier, la police municipale doit présenter le mis en cause à un officier de police judiciaire dans les plus brefs délais. Comme lorsqu'elle a interpellé quelques jours plus tôt un conducteur en

état d'ébriété, à 9 h 20, avec 1,91 ml dans le sang. Saisie, refus d'obtempérer, constatation, prévention, les missions de la police municipale touchent des domaines très variés.

"On est une police de proximité"

"On est une police de proximité", commente l'un des agents. "On peut nous appeler pour des nuisances sonores, du stationnement, une occupation de hall d'immeuble, un individu suspect, etc.." Chaque journée ne ressemble à au-



cune autre, mais fait état d'un rapport d'activité. À titre d'exemple, la privation d'un bien privé sur la voie publique, comme une voiture emmenée par la fourrière, fait l'objet d'une procédure consignée. Il faut compter 15 à 20 minutes pour la mise en fourrière, la verbalisation et le procès-verbal. "L'autre jour on avait 9 fourrières, une interpellation d'une personne en état d'alcoolémie et un SDF qui était recherché." C'est ce qui s'appelle une journée bien remplie ! ●

Police municipale, Tél. 02 97 01 62 17.

FABIEN LE GUERNEVÉ, PREMIER MAIRE-ADJOINT

Depuis le 10 octobre 2022, Fabien Le Guernvé occupe le poste de premier-adjoint au maire à la ville de Vannes. Élu en 2020 sur la liste de David Robo, il est en charge de la Culture et du Patrimoine. Dans ses nouvelles fonctions, il a en plus la charge de la gestion interne de la mairie, soit les instances des Ressources humaines, la Commande publique et les Affaires foncières. Il supplée également le maire en son absence.

En politique depuis ses années fac, Fabien Le Guernvé a suivi un cursus d'Histoire, Tourisme et Patrimoine et est titulaire d'un master de droit économie et gestion, management tourisme et patrimoine. Il a travaillé dans diverses structures patrimoniales, comme le château de Suscinio, le domaine de Manehouarn et le village de Poul Fétan. En parallèle il rejoint en 2010 le parti de l'UMP, aux côtés d'Anne Le Hénanff, puis intègre le cabinet de François Goulard au



Fabien Le Guernvé.

Département, en 2013, en tant que responsable du suivi des affaires culturelles et touristiques. En 2014, il anime la campagne de David Robo et rejoint l'équipe municipale en tant que conseiller délégué à la Jeunesse et à la Vie étudiante. En 2020, il se charge à nouveau de la campagne du maire sortant et devient élu Maire adjoint à la Culture et au Patrimoine. Suite à l'élection d'Anne Le Hénanff, en tant que députée, il est désigné premier Maire adjoint.

Recensement

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 25 février. À Vannes, 2 900 logements environ sont recensés chaque année, de la mi-janvier à fin février (soit 8 % du total de logements, répartis sur toute la ville, en fonction des adresses retenues par l'INSEE). Les foyers retenus par l'Insee forment un échantillon représentatif de la population vannetaise. Le recensement sera effectué par onze agents recenseurs. Les foyers concernés par la visite d'un agent recenseur ont reçu ou vont recevoir un courrier de confirmation signé du maire de Vannes, dans leur boîte aux lettres à partir de la mi-janvier. Lors de la visite de l'agent recenseur, vous pourrez répondre à un questionnaire papier ou en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr).

► **L'agent recenseur est porteur d'une carte professionnelle, avec photographie, signée et estampillée de la Ville de Vannes.**

VIRGINIE TALMON, MAIRE-ADJOINTE

Professionnelle du secteur médical, cette infirmière libérale qui intervient également dans les collèges privés du Morbihan, se consacre désormais à temps plein à son mandat de maire-adjointe. Arrivée en politique en 2014, à l'époque c'est Lucien Jaffré (ancien 1^{er} adjoint N.D.L.R.) qui vient la chercher et lui propose de rejoindre l'équipe de la majorité municipale. Lorsqu'en 2019, le premier-adjoint décède brutalement, le maire lui propose de devenir conseillère municipale. En 2020, elle endosse le poste de déléguée à la santé, aux Aînés et aux

Liens intergénérationnels. La pandémie qui sévit à compter de mars 2020 renforce inévitablement son pôle. Elle travaille alors sur les protocoles et les plans d'urgence, mais également avec les structures de santé vannetaises et dans tous les secteurs où les seniors sont représentés. Depuis le 10 octobre 2022, Virginie Talmon siège au conseil municipal. Aujourd'hui à l'instar des autres élus, elle assure des permanences sur sollicitation, à l'hôtel de ville. Pour cela il suffit de contacter le secrétariat des adjoints au 02 97 01 60 20.



Virginie Talmon.

LES CONSEILS DE QUARTIERS S'AGRANDISSENT, CANDIDATEZ !

Les conseils de quartiers s'agrandissent. À compter de 2023, ils seront au nombre de 8 sur Vannes. Un redécoupage des secteurs a permis de créer un conseil Vannes Nord et un autre au Sud-ouest de la ville, contre 7 conseils auparavant. Les quartiers prioritaires disposent d'un conseil citoyens pour œuvrer sur la politique de la ville. Avec l'arrivée de ces conseils de quartiers, les habitants pourront être force de proposition pour leur quartier. Et comme l'heure du renouvellement du mandat a sonné, les candidatures sont ouvertes !

Des projets mis en œuvre

Chaque conseil de quartier est composé de 13 habitants, de 5 personnes dites "forces vives", représentant une association, une entreprise, ou encore une activité professionnelle et d'élus. Trois réunions sont programmées par an et par quartier. Grâce à un budget de fonctionne-



Les conseils de quartiers ont fait leur bilan de mandat et se sont retrouvés à l'hôtel de ville.

ment et d'investissement, les conseils peuvent mettre en œuvre des actions, comme la création d'un jardin sensoriel à Cliscouët, l'installation d'agrès sports santé à l'étang de Tohannic, au Duc et dans le parc de Kérizac, etc



Flashez ce QR-code avec votre smartphone pour accéder à la carte interactive des conseils de quartiers.

► **Pour devenir conseiller de quartier**, il faut avoir au moins 16 ans, résider dans le quartier ou faire partie des forces vives. Envoyez votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation à democratie@mairie-vannes.fr ou déposez-la à l'hôtel de ville, au centre administratif ou au centre Victor-Hugo avant le 6 février.

1997

L'année où le premier conseil municipal des jeunes a vu le jour à Vannes. Cette expérience apprend aux jeunes à travailler en groupe, débattre, faire des choix, gérer un budget et monter une action, un événement qui ait du sens pour la collectivité.

LES JEUNES ONT RENOUVÉLÉ LEUR CONSEIL



Ce nouveau conseil municipal des jeunes effectuera un mandat de deux ans.

Le nouveau conseil municipal des jeunes a été installé le 9 novembre. Ils sont 39, 25 filles et 14 garçons, de 4^e et 3^e issus des six collèges vannetais (Notre-Dame Le Ménimur, Jules-Simon, Saint-François-Xavier, Sacré-Cœur, Saint-Exupéry, Diwan). Les jeunes conseillers effectueront un

mandat de deux ans et travailleront en commission sur des thèmes variés : sports, loisirs, environnement, culture, solidarité. Ils sont également porte-parole et ambassadeur de leur génération. Leur rôle est aussi de créer du lien intergénérationnel et de participer à la vie citoyenne.

PLUS FACILE LE TRI

Depuis le 1^{er} janvier, tous les emballages papiers peuvent être déposés dans la même poubelle que les contenants en métal et en plastique.

Jusqu'à présent les pots de yaourts en plastique souple, ou barquettes, ne pouvaient pas être recyclés et se retrouvaient dans la poubelle dédiée aux ordures ménagères.

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester de nouvelles méthodes pour les recycler.

BAC JAUNE



+ LES NOUVEAUX



PAPIERS, EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOITEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE ET MÉTAL (ACIER, ALU...)

Qu'est-ce qui change ?

Désormais on peut jeter dans le bac à couvercle jaune : emballages en métal, en carton, briques alimentaires, tous les papiers et tous les embal-

lages en plastique sans exception !
Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes

de beurre, de viande, films, sacs plastiques, pots de cosmétique...
Inutile de les laver, il suffit de les vider et ne pas les imbriquer.

OÙ DÉPOSER SON SAPIN ?

Vingt lieux pour déposer votre sapin sont mis en place dans la ville. En dehors des points de collecte dédiés, le dépôt des conifères sur les trottoirs est strictement interdit. Les emplacements seront visibles du lundi 2 janvier matin au dimanche 15 janvier, au soir dans les lieux suivants :

1. Place de la Libération
2. Place Lucien-Laroche
3. Parking Vannes accueil, rue Francis-Decker
4. Parking rue du Commerce
5. Parking étang de Tohannic
6. Parking école Beaupré-Lalande
7. Boulevard des îles
8. Parking du Pont-Vert
9. Parking devant le camping de Conleau
10. Parking centre sportif de Kercado
11. Parking des jardins familiaux de Bernus
12. Parking place de Fareham



13. Parking des Ormes (proche du giratoire de la France-Libre)
14. Parking stade Bécél
15. Contre-allée boulevard Montsabert
16. Parking collège Saint-Exupéry, rue des Frères-Lumières (PA de Kerniol)
17. Parking centre commercial de Ménimur
18. Parking devant l'église Saint-Guen (place du Colonel-Le Menéach)
19. Parking de La Bourdonnaye
20. Parking rue du 18-Juin-1940

Flashez ce QR-code avec votre smartphone pour accéder à la carte interactive des points de collecte des sapins.



RONDS-POINTS : COMMENT PARTAGER LA ROUTE ?

Le Code de la route prévoit de partager la chaussée entre les différents véhicules. Pour circuler dans un rond-point, les clignotants pour les automobilistes permettent d'indiquer la direction visée. Tandis que pour les cyclistes, il est recommandé de tendre le bras pour désigner le chemin qui va être emprunté. Une façon de communiquer avec les autres usagers de la route.

En voiture

Pour les automobilistes, la voie de droite dessert la première sortie, ou celle de l'axe principal, qui se situe généralement en face, soit la 2^e sortie. En choisissant de circuler à l'intérieur du rond-point, il faut activer son clignotant gauche et se décaler à l'approche de la 3^e sortie, ou 4^e, si on fait un tour complet. Dans le cas où les conducteurs ne sont pas à l'aise avec l'idée



de rouler sur la voie de gauche, ils peuvent aussi rester sur l'extérieur du rond-point, même s'ils font un tour complet.

À vélo

Les cyclistes peuvent emprunter les pistes ou bandes cyclables en extérieur des ronds-points. Lorsqu'ils circulent, ils sont prioritaires et les voitures ne doivent pas leur couper la route. C'est donc d'abord le vélo, puis l'automobile. Dans le cas où l'automobiliste et le cycliste tournent au même endroit, ils restent chacun dans leur voie et vont dans la même direction.

► **Rappel** : en l'absence de marquage pour les cyclistes, ces derniers partagent la voie avec les véhicules. Si les automobilistes souhaitent dépasser un vélo, ils doivent s'assurer de laisser une distance d'un mètre, en ville et 1,5 mètre sur les routes rurales.

Navette RCV gratuite

Pour les soirs de match du Rugby club de Vannes, à domicile, pensez à prendre une navette. Les lignes 4 et 7 du réseau Kicéo, au départ du parking Billaire, ainsi que la 2 en partance du Parking + R, sont gratuites sur présentation du billet du match. Ces "after bus" fonctionnent jusqu'à 23 h 25. Les navettes dédiées quant à elles, partent du parking du Chorus ou de l'UBS ; gratuites, elles fonctionnent jusqu'à 23 h.

RADARS PÉDAGOGIQUES LES MESURES DE VITESSE

Voici les résultats des mesures de vitesse des véhicules enregistrées récemment dans plusieurs rues de Vannes par les radars pédagogiques de la Ville.

► **Rue du Général-Wood**, rue à double sens, vitesse réglementaire : 30 km/heure. La vitesse moyenne observée entre le 30 novembre et 7 décembre 2022 était de 26 km/h, dans un sens et 31 km/h dans l'autre.



(*) La vitesse V 85 est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers, en condition de circulation fluide.

LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES!

Budget, mobilités, démocratie locale : Vannes a les moyens de faire mieux !

Lors du conseil municipal du 5 décembre 2022, nous sommes intervenu-e-s sur plusieurs sujets d'importance pour l'avenir de notre ville, notamment le budget primitif pour l'année 2023. En l'occurrence, le document budgétaire proposé par la droite vannetaise ne répond ni aux urgences écologiques et sociales d'aujourd'hui ni aux grands défis de demain. C'est d'autant plus incompréhensible que notre ville dispose des moyens pour le faire grâce à une fiscalité très dynamique. Le maire répète que les taux de fiscalité sont inchangés depuis 2000, nous redisons pour notre part qu'il n'y a pas de mérite particulier en la matière. Les produits de la fiscalité directe progresseront ainsi de plus de 1,5 million d'euros, soit une hausse de 4,2 %. La comparaison sur les 10 dernières années s'avère encore plus éclairante : entre 2014 et 2023, le produit des impôts directs locaux est passé de 27,4 millions d'euros à 38,2 millions d'euros, soit un bond de 40 % : les impôts augmentent bel et bien à Vannes sans que la municipalité n'ait besoin de toucher aux taux !

À cela s'ajoutent les recettes provenant des droits de mutation, inscrites pour 4,5 millions d'euros au BP 2023 – en hausse de 12,5 % par rapport au BP 2022 – quand ces mêmes recettes étaient inscrites à hauteur de 2,3 millions au budget 2014, une progression de 100 % en 10 ans ! Au global, la dynamique des recettes couvre plus de 90 % de la hausse des dépenses réelles de fonctionnement, dont près de la moitié est liée à l'application en année pleine des mesures gouvernementales de revalorisation des agents de la fonction publique. Mais il faut ici redire que ces hausses de rémunération demeurent bien inférieures à l'inflation : après des années de gel, les fonctionnaires continueront donc à perdre du pouvoir d'achat.

En matière de développement durable, les efforts de la Ville s'affichent encore une fois à minima : rien sur le budget vert, rien sur les achats responsables, rien sur la production d'énergies renouvelables ! Car nous les savons tous, la sobriété énergétique ne suffira pas : il faut faire de l'autonomie énergétique, fondée sur les renouvelables, une priorité pour accélérer la décarbonation et réduire notre exposition à la volatilité des prix. Parce que là aussi, les plus précaires sont les plus durement touchés. Nous redisons ainsi que la construction de réseaux de chaleur

aurait dû être engagée depuis longtemps, notamment à Kercado qui regroupe à la fois de nombreux logements sociaux et équipements publics économes.

Ce sujet des transitions nous permet par ailleurs de nuancer le montant des dépenses d'équipement sur lequel le maire a largement communiqué à tort : il faut en effet retrancher plus de 2 millions d'euros financés par l'agglomération pour les voies réservées aux bus. La Ville n'investira donc pas 30,9 millions d'euros mais 28,8 millions d'euros ! Au demeurant, l'amélioration de la circulation des bus est traitée elle aussi à minima, avec seulement 1 500 mètres d'aménagements ponctuels de voies et aucun véritable couloir de bus en site propre supplémentaire sur 230 km de voirie !

S'agissant de l'urgence sociale, là aussi, la ville n'est pas au rendez-vous. Les recettes fiscales progressent mais les inégalités se creusent et la Ville laisse faire ! Aucun lien avec le plan de lutte contre la pauvreté, aucun effort nouveau pour accompagner les milliers de nos concitoyens et surtout concitoyennes qui sont durement touché-e-s par une précarité dont les formes se diversifient et qui s'intensifie avec la crise inflationniste. Nous réitérons donc ici notre profond désaccord avec la stabilité de la subvention au CCAS. Dans le même esprit, nous déplorons l'absence de revalorisation du soutien apporté aux associations qui subissent de plein fouet la hausse des prix et la fragilité croissante de l'engagement bénévole. Par ailleurs, nous réitérons notre demande, restée sans suite pour l'instant, d'organiser des assises de l'éducation, alors que de nombreux signaux d'alerte justifient pleinement de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs de l'écosystème éducatif. Sur la sécurité, nous regrettons une nouvelle fois le rythme trop lent, avec seulement un policier supplémentaire prévu en 2023, de renforcement des effectifs car c'est bien la présence humaine qui doit être prioritaire.

En matière de démocratie locale, dans le cadre du renouvellement des conseils de quartier, nous avons déposé un amendement pour modifier leur règlement intérieur afin de désigner la moitié des membres du collège des habitants par tirage au sort sur les listes électorales (l'autre moitié sur la base de candidatures volontaires examinées par une commission d'élus comme

prévu par la délibération initiale), comme cela existe déjà dans de nombreux territoires. Nous regrettons la décision de la droite vannetaise de refuser notre amendement : ce mode mixte aurait en effet permis de faire participer des personnes qui ne s'engageraient pas d'elles-mêmes et de garantir l'autonomie de ces instances consultatives.

Enfin, concernant le logement, nous renouvelons notre franche opposition à la politique de laisser-faire en faveur des promoteurs poursuivie année après année par la droite vannetaise. Là aussi avec plusieurs années de retard, le maire et sa majorité introduisent quelques moyens de régulation mais ils sont trop réduits et court-termistes. Face à l'explosion des prix, l'action de la municipalité devrait garantir dans le temps l'accessibilité de notre ville aux classes moyennes et populaires, notamment en privilégiant le recours à l'office foncier solidaire. Or, il n'en est rien.

Si nous reprenons trois projets portés par le même promoteur, celui de la rue de Strasbourg et ceux rue Maury, nous avons là 120 logements et que se passe-t-il ? Sur ces 120 logements, à cause des décisions prises par la droite vannetaise (seuil des 20 logements pour l'application du quota de logements locatifs sociaux prévu par la loi SRU, zones d'exemption de logements locatifs sociaux, absence de contraintes fortes...), nous comptons seulement 13 logements locatifs sociaux dans le temps et a fortiori en ULS (Usufruit Locatif Social) qui, d'ici 10 ans, reviendront sur le marché libre, comme les T3 et T4 de la rue de Strasbourg avec la fin des clauses anti-spéculatives. En 2032, sur ces 120 logements, nous compterons donc 0 logement social et 0 logement abordable ! Ce n'est pas responsable quand on connaît les difficultés à se loger, à se déplacer et à trouver des salariés pour les chefs d'entreprise !

Les moyens existent pour faire de Vannes une ville plus juste et résiliente. Encore faut-il en avoir la volonté politique. Ce n'est hélas pas le cas à Vannes. Pour toutes ces raisons, nous avons donc voté contre ce budget.

Simon Uzenat, Laëtitia Dumas, Christian Le Moigne, Sandrine Berthier, Franck Poirier. Contact : 06 17 71 88 71. www.energies-vannetaises.bzh discutons@energies-vannetaises.bzh

VANNES POUR TOUS

Un budget 2023 insuffisamment ambitieux

Ce budget 2023 s'inscrit dans un contexte économique, sanitaire, écologique particulièrement incertain. Ces incertitudes rendent l'élaboration d'un budget plus difficile encore mais aussi plus essentiel. Chaque élément de celui-ci nécessite d'être pensé encore davantage pour définir des priorités et donner un cap à l'action politique.

La Majorité municipale a pour objectif de « maintenir une situation financière saine » pour reprendre les mots du rapport de présentation budgétaire proposé lors du conseil municipal du 5 décembre dernier. Mais alors que l'année 2023 s'annonce particulièrement difficile économiquement pour une grande majorité de nos concitoyens, ne faut-il pas s'engager plus intensément sur quelques actions essentielles ? L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation du coût des matières premières n'affectent en effet que modérément les dépenses de fonctionnement de la Ville (+4,6 %). Et grâce à la revalorisation des bases (+2,6 %) et du dynamisme des produits de mutation dont la Ville profite pleinement, les recettes de fonctionnement, largement supportées par les Vannetais (+3,44 %), compensent cette hausse.

Plus d'ambition était possible !

La stabilité de certains chiffres, notamment l'enveloppe des subventions au CCAS, aux associations, ou la participation aux frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles privées, signifie qu'en cette période d'inflation, ce sont les associations, le CCAS et les scolaires qui « paient ».

On peut particulièrement regretter, quand une des grandes orientations de ce budget est de conforter l'action sociale du CCAS, mais que nos entreprises subissent

de plein fouet l'inflation, en particulier la hausse des coûts de l'énergie et qu'un retournement de conjoncture économique est attendu en 2023, que l'on doive se contenter d'une subvention « simplement » reconduite à hauteur de 1 876 K€. Ce n'est vraiment pas le bon moment pour faire des économies sur le CCAS.

Pour l'allocation de fournitures scolaires, on observe que, du fait de la baisse des effectifs scolaires, et ce malgré la hausse de 0,1 % provisionnée pour l'année prochaine, le montant total diminue. Comme pour le CCAS, compte tenu de l'inflation, la baisse de ce budget en valeur réelle est plus importante encore.

Pour les associations, c'est la même politique du maintien des valeurs nominales des subventions. Et cette politique paraît d'autant plus surprenante que l'ensemble des tarifs municipaux ont été relevés à hauteur de 6,6 %, justement pour compenser l'inflation. La Ville se permet donc d'augmenter ses tarifs, et c'est légitime : ainsi, les redevances à caractère sportif augmentent de 6,6 %, les redevances à caractère social de 3,7 %, les redevances au titre des services périscolaires de 20 %. Mais ceci sans modification majeure des services fournis par la ville (nouveaux espaces sportifs, espaces aérés ou bibliothèques...).

D'autres éléments de ce budget nous paraissent également insuffisants :

Il est difficile de mettre en œuvre un budget vert qui fléchierait chaque dépense en fonction de son impact carbone. C'est un travail de longue haleine mais nous pourrions d'ores et déjà mettre plus clairement en valeur, dans les investissements, ceux offrant davantage de résilience de notre commune. Nous sortons d'une sécheresse qui a durement affecté notre territoire : il aurait été intéressant d'inscrire dans le

budget des initiatives communales permettant de faire face au mieux au retour inévitable de fortes chaleurs.

Les prix de l'énergie ont littéralement explosé et la Ville est engagée dans une politique de sobriété énergétique ambitieuse. Mais cette politique aurait pu l'être encore plus, notamment en matière d'accompagnement des Vannetais à se séparer des énergies fossiles (pour ceux qui se chauffent encore au fuel) ou pour installer des bornes électriques en plus grand nombre.

Si l'ambition environnementale pêche, c'est surtout sur le logement que l'action est véritablement insuffisante. Alors que l'accès au logement est si difficile sur Vannes, une action « forte » de restriction de la location saisonnière aurait ainsi dû se manifester dans le budget par le financement du contrôle des locations.

Réjouissons-nous enfin d'investissements qui permettront de répondre aux attentes des Vannetais. Ainsi l'offre culturelle de notre ville se trouvera renforcée par la réalisation du Musée des beaux-arts, la rénovation du Château Gaillard ou la réhabilitation du Hangar culturel ; L'offre « sportive » par les aménagements du stade de la Rabine ou du stade Jo-Courtel. Et les projets de requalification de voirie afin de créer des voies dédiées aux bus permettant à ces derniers d'aller plus vite que les voitures individuelles et la participation au Pôle d'Échange Multimodal permettront à terme de fluidifier la circulation dans et autour de notre ville. ●

Patrick Le Mestre, Marie-Noëlle Kergosien, Guillaume Auffret, Odile Monnet.

Permanence sur rendez-vous : Résidence Sainte-Anne - 24 rue Pierre Ache - 56000 Vannes. Mail : vannespourtous@gmail.com

VANNES, UNIE, SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

Le budget 2023 en 1278 signes

Budget 2022, budget 2023, rien ne change : prudence, contrôle de la dette et de la charge fiscale, investissements raisonnables. Après tout, ce sont ces principes que les électeurs ont approuvés en 2020. En face des événements climatiques et sociaux extraordinaires qui ont affecté notre communauté nationale depuis ces élections, ce budget 2023 n'engage aucune action décisive contre le réchauffement climatique, maintient le budget du CCAS à l'identique, ne prévoit pas d'actions struc-

turantes sur le logement.

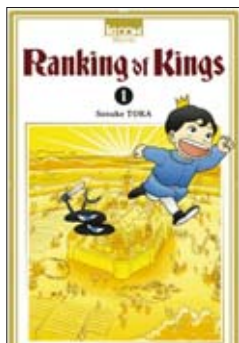
Effectivement, Vannes n'est pas « bénie des dieux ». Malheureusement, 23 095 Vannetais (sur 38 196 inscrits) n'ont pas voté aux dernières municipales. Les dieux doivent les oublier ? Pour nous, la question est simple : pourquoi ces concitoyens ne votent-ils pas ? Que faire pour qu'ils soient entendus entre deux élections ? La réponse tient en deux mots : démocratie locale : de vrais conseils de quartier ouverts à tous les citoyen·nes avec droit de saisine

du conseil municipal, des lieux de réunion librement accessibles aux partis politiques locaux, de réels moyens d'expression offerts aux groupes d'opposition, autres que les quelques signes (1278 aujourd'hui, sinon, 639 tous les trois mois pour ce qui nous concerne !) qui nous sont alloués dans Vannes Mag'. ●

François Riou. Groupe Vannes Projet Citoyen (VPC). Contact : 06 43 03 75 07. Mail : francois.riou@mairie-vannes.fr

RANKING OF KINGS

de Sosûke Tooka



Éditions Ki-oon.
4 tomes, série en cours.
Format poche, 240 pages. 7,65 €.

Le royaume de Boss, n° 1 au classement de puissance des royaumes, est en grave péril. Son roi est sur le déclin et le prince Bojji, héritier légitime, est l'exact opposé de son père. Tout petit, chétif, sourd & muet, il n'a pas

le profil pour monter sur le trône. Son frère cadet, le prince Daida, est pressenti pour prendre sa place... Mais la rencontre avec Ombre, première personne à le comprendre, et par la force des choses, le jeune prince va devoir se dépasser et prouver sa valeur pour atteindre son objectif, devenir le meilleur roi au monde ! Une série nous montrant que, malgré les obstacles que la vie nous impose, il faut croire en ses rêves et se dépasser pour les atteindre !

PAKKA

de Daisuke Imai



Éditions Mangetsu.
2/5 tomes parus
Format poche. 160 pages. 7,95 €.

Kei est un lycéen tout ce qu'il y a de plus banal. Étant plutôt doué en natation, il décide de poursuivre cette activité au sein du club de son lycée. Mais pendant l'un de ses entraînements, il est sauvé par

Shizuku une de ses camarades de classe, se révélant être un Kappa. Pour le sauver de la noyade, l'adolescente va l'embrasser et par mégarde, le transformer en Kappa également ! Voilà de quoi mettre un peu d'action dans la vie paisible de Kei. Daisuke Imai nous livre une série nous montrant que parfois, un simple baiser peut avoir de grandes conséquences.

HIRAETH, LA FIN DU VOYAGE

de Yûki Kamatani



Éditions Akata.
1/3 tome paru
Format poche. 208 pages. 8,05 €.

La jeune Mika, ne supportant pas la mort d'un de ses proches, décide d'en finir... Mais elle est sauvée juste à temps par un mystérieux jeune homme, se révélant être un zombie ! Accompa-

gnée d'un autre homme se disant être une "divinité", la jeune femme va entreprendre un voyage avec ses deux compagnons d'infortune, direction le royaume des morts. Cette quête lui redonnera-t-elle goût à la vie, trouveront-ils des réponses à leurs questions ? Suivez le périple de ces trois êtres que tout oppose, entre rencontres, doutes, et questionnements.

DANDADAN

de Yukinobu Tatsu



Éditions Crunchyroll
2 tomes sortis (série en cours)
Format poche. 192 pages. 7,29 €.

Momo croit aux esprits, Ken aux aliens. Tout les oppose, mais ils décident de se lancer un défi pour montrer à l'autre qui a raison. Direction un hôpital désaffecté pour Momo où elle serait susceptible de rencontrer des aliens, et direction

un tunnel sinistre pour Ken, où résiderait une puissance occulte... Momo se fait enlever par des aliens et Ken termine possédé par un démon ! Voici les bases de ce Shonen survolté où nos deux protagonistes vont devoir par la force des choses se prêter mains fortes et faire équipe pour s'en sortir face à des événements paranormaux.



sortir.

"J'ai la mémoire de toutes mes photos, elles forment le tissu de ma vie et parfois, bien sûr, elles se font des signes par-delà les années. Elles se répondent, elles conversent, elles tissent des secrets." L'exposition de Willy Ronis, vue par Willy Ronis, se tient jusqu'au 5 mars au Kiosque. L'occasion de découvrir le travail d'une grande figure de la photographie française dite "humaniste".

sortir.



Les amoureux de Bastille, Paris, 1957.



Marchandes de frites, rue Rambuteau, Paris, 1946.

© Donation Willy Ronis, ministère de la Culture, MPP, diff. RMN-GP.

KIOSQUE

Willy Ronis par Willy Ronis

Confrère de Robert Doisneau et Sabine Weiss, récemment exposée au Kiosque à Vannes, Willy Ronis vu par lui-même est à découvrir au Kiosque jusqu'au 5 mars. Fils d'un émigré ukrainien et d'une mère lituanienne, Willy Ronis est né à Paris en 1910. Il reçoit son premier appareil-photo à 15 ans, tandis que son père tient un studio-photo. C'est en rencontrant la société française de photographie que le jeune Willy apprend à mettre en avant des images vivantes, loin des photos conventionnelles et posées.

Capter l'essentiel dans le quotidien

Sa vie sera marquée par sa recherche de captation d'instants du quotidien et de pouvoir en refléter l'essentiel. Il accompagne ses clichés de légendes permettant de raconter une histoire. Une pratique qui correspond au métier de photographe reporter, qu'il exerce à partir de 1936. Observateur du monde, il est devenu un portraitiste de la société de l'époque. L'être humain reste au centre de ses images et préoccupations, de quoi dévoiler un regard optimiste, sans pour autant altérer la dure réalité. Il a d'ailleurs réalisé beaucoup d'images sur le monde du travail et les luttes ouvrières. Durant la montée du Front populaire il se rapproche notamment de Robert Kappa et rencontre Henri Cartier-Bresson. Lors d'une grève chez Citroën, Willy Ronis photographie la syndicaliste Rose Zehner en 1938, en train de haranguer les ouvriers. Une image forte prise dans le cadre d'un reportage pour le magazine Regards.

Récompensé du Grand prix national des Arts et des lettres en 1979, une grande rétrospective est consacrée à l'ensemble de son œuvre en 1985 au Palais de Tokyo à Paris, suite à sa donation faite à l'État deux ans plus tôt. Au Kiosque, à Vannes, c'est un portrait sensible et autobiographique de Willy Ronis qui est actuellement exposé. ●

► **Exposition Kiosque jusqu'au 5 mars 2023. Tous les jours, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Gratuit. Esplanade Simone-Veil.**



Willy Ronis,
*Autoportrait aux
flashes, Paris,
1951.*

© Donation Willy Ronis, ministère de la Culture, MPP, diff. RMN-GP.



Le teaser de l'exposition
sur Facebook.

EXPOSITIONS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS - LA COHUE



> 22 FÉVRIER

ORÉE PAR THOMAS DAVELUY & GUILLAUME LEPOIX

Ces deux artistes utilisent les supports numériques afin de questionner leurs singularités et leur impact sur notre société. L'exposition « Orée » propose une approche sensible autour de la notion de paysage et de la représentation du réel. Entrée gratuite aux horaires du musée. Programme des conférences et visites guidées sur www.mairie-vannes.fr PASSAGE CENTRAL DE LA COHUE

> 12 MARS

LIGNES CROISÉES

Exposition de Corinne Véret-Collin et Pierre Collin. Du mardi au dimanche de 13 h 30 à 18 h. Tarif plein : 5 € / Tarif réduit : 3 €. Gratuit pour les moins de 25 ans. Pass' Musée : 14 € (valable 1 an). Rens. : www.mairie-vannes.fr LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

ESPACES PERMANENTS

MARDI > DIMANCHE

Cœuvres de Geneviève Asse et collections permanentes des XIX^e / XX^e. Tarif plein : 5 € / Tarif réduit : 3 €. Gratuit pour les moins de 25 ans. Pass' Musée : 14 € (valable 1 an). De 13 h 30 à 18 h sauf jours fériés. Rens. : www.mairie-vannes.fr LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

5 JANVIER & 2 FÉVRIER

LA PAUSE MUSÉE

Profitez de la pause du midi pour croquer un peu d'art au musée. Rendez-vous chaque premier jeudi du mois pour déguster entre amis un sujet autour d'une œuvre ou d'un artiste. Durée : 30 min. Tarif : 2 €. Rens. : www.mairie-vannes.fr LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

14 JANVIER, 11 & 25 FÉVRIER

VISITES GUIDÉES DE L'EXPOSITION LIGNES CROISÉES, CORINNE VÉRET-COLLIN ET PIERRE COLLIN

À 15 h. Venez découvrir avec un guide-conférencier l'exposition de deux artistes contemporains hors du commun. Corinne Véret-Collin dessine et crée des volumes en jouant avec l'idée du fil. Pierre Collin traite les paysages environnants comme un récit où temps et espace se dilatent. Durée : 1 h. Visite comprise dans le prix d'entrée du musée. Rens. : www.mairie-vannes.fr LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

14 JANVIER

VISITE GUIDÉE ACCESSIBLE POUR LES PERSONNES SOURDES AVEC UN INTERPRÈTE EN LSF

À 15 h. Visite comprise dans le prix d'entrée du musée. Tarif réduit (personne en situation de handicap) : 3 €. Réservations : musees@mairie-vannes.fr Rens. : www.mairie-vannes.fr LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

10 FÉVRIER

LE RENDEZ-VOUS DES AMIS : UNE ŒUVRE, DES REGARDS

À 15 h. Venez à la rencontre des Amis de l'Art Contemporain du Musée de Vannes pour une présentation inédite d'une œuvre contemporaine sortie spécifiquement des réserves du musée. Ouvert à tous. Durée : 1 h. Gratuit pour les membres de l'association les Amis de l'Art Contemporain du Musée de Vannes. Rens. : www.mairie-vannes.fr LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

KIOSQUE

> 5 MARS

RÉTROSPECTIVE WILLY RONIS

Willy Ronis par Willy Ronis. Tous les jours, de 10 h à 13 h et de 14 h à 1 h. Gratuit. ESPLANADE SIMONE VEIL

GALERIE LES BIGOTES

3 FÉVRIER > 4 MARS

LE VISIBLE DU SIGNE - PEINTURES D'ALAIN HISSETTE

Association coordinatrice : Les Ailes Du. Gratuit du mardi au samedi de 14 h à 18 h. www.alainhissette.fr/artiste/ www.mairie-vannes.fr/galerie-les-bigotes 5, RUE DE LA BIENFAISANCE

CONFÉRENCE

8 FÉVRIER

DANS LE SILLAGE DE LOTKA ET VOLTERRA

RETOUR SUR UN SIÈCLE DE RECHERCHE EN ÉCOLOGIE DES COMMUNAUTÉS. Par Etienne Sirot, Maître de conférences Chercheur au laboratoire Biodiv'AG, Université d'Angers (49). Organisé par Bretagne Vivante. Entrée libre et gratuite, à 20 h 30. www.reservedesene.bzh UBS CAMPUS DE TOHANNIC

MÉDIATHÈQUES

sortir.

15 & 25 JANVIER EXPLORATIONS NUMÉRIQUES

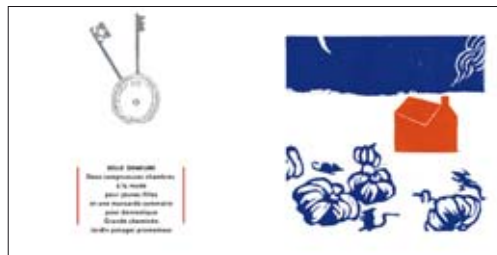
(RE) DÉCOUVERTE DES CASQUES DE RÉALITÉ VIRTUELLE

Mercredi 25 janvier de 14 h 30 à 16 h. Tester un de nos casques de réalité virtuelle et découvrez un monde virtuel et des applications inédites. Tout public (à partir de 10 ans) Autorisation parentale pour les moins de 14 ans. Sur inscription, créneaux de 30 min. MÉDIATHÈQUE DE BEAUPRÉ-TOHANNIC

DÉCOUVERTE DE LOGICIEL DE PROGRAMMATION SCRATCH

Mercredi 15 février de 14 h à 17 h. Animé par les Petits Débrouillards. De 8 à 12 ans. MÉDIATHÈQUE DE BEAUPRÉ-TOHANNIC

DU 13 JANVIER AU 8 FÉVRIER LA MAISON DES CONTES : ÇA DÉMÉNAGE !



Une exposition de Julia Chausson pour petits et grands enfants.

14 petites annonces : les héros des contes ont rendu les clefs. Portes ouvertes pour les grands et les petits. En route pour des visites immobilières pas comme les autres. Ça déménage : Barbe Bleue, les Trois petits cochons, Boucle d'or, Baba Yaga, la Princesse au petit pois, Blanche-Neige, le Petit chaperon rouge, le Petit soldat de plomb, l'Ogre, le Petit poucet, la Belle et la bête, Cendrillon, la Belle au bois dormant, Hansel et Gretel... il n'y a que des opportunités à saisir ! Julia Chausson signe des gravures sur bois et un superbe texte, qui forment un chapelet drôle et malin de devinettes. Entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

● La maison des contes : ça déménage ! Du 13 janvier au 8 février • Médiathèque du Palais des arts ●



Le Beau dimanche en famille

C'est parti pour la 6^e édition du Beau dimanche en famille ! Le dimanche 22 janvier, à partir de 11 heures retour à la normale pour ce rendez-vous familial qui rassemble environ 3 000 personnes. Après une formule allégée, post-Covid, le Beau dimanche en famille investit l'intégralité du Palais des arts et des congrès. Une fois encore au programme, des spectacles, des films, un bar, une boum dans l'espace du Golfe et des animations gratuites.

Avec un espace motricité pour les petits, une librairie, un baby-foot, des barbes à papa, un studio-photo et une exposition, l'objectif est de pouvoir passer la journée au Palais des arts, en famille et entre amis. Le tout dans une bonne ambiance, qui fait généralement recette pour cet événement culturel.

Côté spectacles, il y a aura un opéra miniature, un duo de clowns musiciens, des histoires de poche racontées par des marionnettes, des chansons accessibles dès 6 mois et du cinéma d'animation.

► **Au Palais des arts et des congrès.** Dimanche 22 janvier, à partir de 11 h. Pensez à réserver pour les spectacles et les films. Entrée gratuite. 02 97 01 62 04. Programme de la journée sur www.scenesdugolfe.com



GALERIE LES BIGOTES

Le visible du signe d'Alain Hissette

Le Vannetais Alain Hissette expose ses toiles à la Galerie des Bigotes du 3 février au 4 mars. Peintre et professeur retraité d'arts plastiques, l'artiste a participé à la création du musée des Beaux-arts de Vannes et est à l'origine, avec Alain Coste, des ateliers d'arts plastiques de Trussac. Toujours animé par la peinture, qu'il a enseignée durant une trentaine d'années, il continue de découvrir cet art.

« *Le chemin pris, il y a maintenant cinquante ans, souvent touffu et inextricable, que je continue à découvrir, à débroussailler, à gravir, m'a amené devant des précipices si importants, que je devais rebrousser chemin et découvrir une autre voie pour avancer. Un jour, au bord du gouffre, j'ai mis un pied dans le vide, puis l'autre, et je ne tombais pas... mais je ne sais plus où je vais.* » "Le visible de signe" s'inscrit dans des questionnements qui l'amènent jusqu'au moment où ce qu'il croit connaître lui apparaît sous une forme nouvelle.

► **Galerie des Bigotes**, exposition d'Alain Hissette "Le visible du signe", du 3 février au 4 mars. Ouvert du mardi au samedi, de 14 h à 18 h. Rue de la Bienfaisance. Entrée gratuite.



Le programme complet des expositions sur le site internet de la ville dans la rubrique Sortir

20 JANVIER

NUIT DE LA LECTURE

D'ICI ET D'AILLEURS... la Nuit de la lecture aux couleurs du monde !

La médiathèque vous invite à partager un moment convivial où se mélangent les voix, les histoires, les saveurs et les musiques... d'ici et d'ailleurs. Découvrez la calligraphie arabe « Traces », et initiez-vous à cette pratique grâce à un atelier animé par Mohammed Idali. Testez des jeux venus d'ailleurs comme Othello, Yoté, les Dames chinoises, etc. Écoutez les contes, à partir de 18 h de Christine Leray, accompagnée de la musicienne Angéline Aubry sur les chemins du monde où vous ferez des rencontres inattendues. Et enfin, retrouvez tout le programme dans un spectacle, à 20 h, « Les couleurs du monde » qui mêle contes et calligraphie où le monde se raconte, se dessine et s'écrit. Motifs, dessins, écritures, fresques sont réalisés en direct par Mohammed Idali qui dialogue dans la douceur et la complicité avec la parole de Yann Quéré. De 17 h à 21 h 30. Entrée libre et gratuite. À partir de 4 ans.

● La Nuit de la lecture, le 20 janvier • Médiathèque de Ménimur.



jeux de reflets et de miroirs visibles dans le travail de Pierre Collin. Découvrez aussi les secrets de fabrication des paysages collages de Corinne Véret-Collin pour créer des compositions surprenantes. Durée : 2 h. Pour les 7-12 ans.

23 FÉVRIER

ATELIER COULEURS
SENS DESSUS-DESSOUS

À 10 h. Les peintres posent les couleurs de façon étonnante : en faisant des petits points, en les mélangeant ou en utilisant un ou deux coloris... Durée : 1 h. Pour les 3 ans. Gratuit pour le parent accompagnateur.

24 FÉVRIER

ENQUÊTE :
« LE SECRÉ
DE LA GOÉLETTE »

À 10 h. Un mystérieux message a été découvert au dos d'un tableau du musée. Cette peinture intitulée Le port de Vannes avec la goélette blanche recèle un secret. Menez l'enquête, suivez les indices pour élucider cette affaire qui remonte à la période trouble de la guerre*. *Toute ressemblance avec une histoire réelle est purement fortuite. Durée : 1 h 30. Pour les 7-12 ans. Tarif : 4 € par enfant / Places limitées. Réservations : 02 97 01 63 00 ou musees@mairie-vannes.fr

LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

ATELIERS



14 JANV. & 28 JANV.

ATELIER
D'INITIATION
AU DESSIN

AUTOUR DES ALBUMS DE MARIE LEGHIM
La médiathèque invite Marie Leghima, illustratrice d'albums jeunesse sélectionnée dans le cadre du Prix des Incorruptibles, pour son ouvrage « Ma timidité » aux éditions Milan. À vos crayons ! Samedi 14 janvier 2023 à 10 h et mercredi 18 janvier à 14 h. Public : 6-10 ans. Durée : 2 h. Sur inscription. MÉDIATHÈQUE DE BEAUPRÉ-TOHANNIC

25 FÉVRIER
POÉSIE ET CINÉMA
POUR JEUNE
PUBLIC

Passer de l'écrit à l'écran, voilà l'exercice proposé après le visionnement de trois courts films d'animation ! Après avoir sélectionné un poème, les jeunes participants

pourront le mettre en images et en sons grâce à différentes techniques cinématographiques. À 10 h 30. Public : de 7 à 12 ans. Durée : 2 h. Sur inscription. Visuel crédits En sortant de l'école Épreuves du matin Masa Avramovic

LECTURES

Lectures vagabondes
Mercredi 11 janvier, à partir de 15 h et mercredi 8 février, à partir de 15 h, lectures d'albums jeunesse par Stéphanie Picaud, de l'association Lire pour Toi. Public : à partir de 3 ans. MÉDIATHÈQUE DE KERCADO

LES VACANCES
AU MUSÉE
DE LA COHUE

Éveillez vos jeunes à l'art et à la création. Des aventures les attendent pendant toutes les vacances au musée, pour leur plus grand plaisir. Selon les goûts et les âges, des enquêtes, des ateliers de création, des histoires sont au rendez-vous.

14, 21 & 28 FÉVRIER
ATELIER CARTE
POP-UP

À 10 h. En observant les œuvres de Corinne Véret-Collin et de Pierre Collin, crée à ton tour une carte peuplée de personnages découpés dans du papier. Imagine une histoire avec des figures aux longues jambes et aux chapeaux rigolos. Durée : 1 h 30 - Pour les 4-6 ans.

16 FÉVRIER

LE BERGER ET
LA PRINCESSE

À 10 h. Suis les aventures d'un jeune berger dont le destin le mènera sur les flots, à la rencontre d'une princesse inattendue. Les enfants sont invités à venir déguisés en princesse et en berger. Durée : 1 h 15 - Pour les 4-6 ans.

17 FÉVRIER

ATELIER LEPORELLO

À 10 h. Fabrique un livre original : un leporello. Il se déplie et se replie comme un accordéon. Inspire-toi des

14 JANVIER

SAVEZ-VOUS COMPTER LES OISEAUX ?



Bretagne vivante invite les Vannetais à une opération Comptage des oiseaux des jardins, samedi 14 janvier au parc du Rohan de 14 h à 16 h. Ce rendez-vous sera l'occasion de préparer l'action nationale qui vise à recenser les espèces d'oiseaux fréquentant les jardins, qui aura lieu les 28 et 29 janvier. Votre participation constitue un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces. Depuis 2011, 870 observateurs vannetais ont participé à ce comptage. Accès par bus ligne n° 5, Poullanc - Parissot, arrêt, Pont d'Argent, le vélo et la marche, fléchage à partir de la rue des Frères-Texier-Lahoulle. Si vous avez des jumelles, apportez-les.

● Compter les oiseaux des jardins, le 14 janvier • Parc du Rohan ●

LOISIRS



CHAQUE SAMEDI ATELIER D'AUTO RÉPARATION VÉLOS

De 9 h 30 à 12 h 30, les animateurs bénévoles de l'association Vélo motive, vous apprennent à entretenir et réparer votre vélo. Tarifs pour adhérer à l'association : 12 € / 5 € pour les étudiants ou demandeur d'emploi. Tous les samedis matins. Rens. : velomotive@orange.fr ou au 07 49 66 21 29 <http://velomotive.fr>
6, RUE ALEXIS DE LAMARZELLE
RÉSIDENTE DE KERARDEN
KERCADO

5 & 19 JANVIER, 2 & 16 FÉVRIER CAFÉ DES LANGUES

Pour toutes les personnes souhaitant converser dans la langue de leur choix, débutants ou confirmés. Gratuit, à 18 h. Facebook : Café des langues Vannes. BAR « AU TABLEAU », PARKING DE CARREFOUR - TOHANNIC



8 JANVIER & 5 FÉVRIER NOUVEAU : ATELIER « MOUVEMENT DANS L'ART »

À 10 h. Venez danser au musée avec l'artiste chorégraphe Sarah Locar. Elle vous guidera, pas à pas, dans une gestuelle lente et épurée en regard des œuvres de Geneviève Asse. Prenez le temps d'une découverte artistique et corporelle. Pour adultes amateur ou débutant. Durée : 2 h. Tarif plein : 10 € - Tarif réduit : 7 €. www.mairie-vannes.fr
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

8, 15, 22 & 29 JANV.

5 FÉVRIER UNE VÉLO ÉCOLE POUR ADULTES

De 10 h à 12 h. Exercices en espace sécurisé, balades hors circulation, puis apprentissage en ville. Tarif : forfait 20 € / personne pour dix séances (1^{re} séance d'essai gratuite)
Rens. : 07 49 66 21 29
<http://velomotive.fr>
PLACE DE CUXHAVEN - KERCADO

15 JANV. & 19 FÉVRIER TOUS À VÉLO

Vannes cyclo randonneurs en partenariat avec la Ville de Vannes, et GMVA, proposent des balades à vélo. Gratuit. Prévoir un casque si possible. Départ à 10 h. Rens. : <https://vannescyclorandonneurs.clubeo.com/>
KIOSQUE À MUSIQUE - ESPLANADE SIMONE-VEIL

22 JANVIER LE BEAU DIMANCHE EN FAMILLE

À partir de 11 h. La grande majorité des animations sont gratuites. Entrée payante sur certains spectacles 5 €. Résa. fortement conseillée. www.scenesdugolfe.com
PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS - PLACE DE BRETAGNE

4 FÉVRIER FORUM APPRENDRE UNE LANGUE À L'ÉTRANGER

De 14 h à 18 h. Toutes les infos, tous les bons plans pour partir étudier ou travailler à l'étranger durant vos études. Organisé par le BIJ. Gratuit. www.bij-vannes.fr
PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

4 FÉVRIER PORTE OUVERTE IFPS

De 9 h à 17 h.
Rens. : 02 97 46 84 00
www.ifps-vannes.fr
CAMPUS DE TOHANNIC
11, RUE ANDRÉ-LWOFF

11 FÉVRIER QUAIS DU LIVRE, DU VINYLE & DE LA CARTE POSTALE

Les chineurs, bibliophiles et autres cartophiles pourront

trouver un choix varié de cartes postales anciennes, de livres anciens et d'occasions, de disques vinyles, de BD. De 9 h à 18 h sauf intempérie. Org. : Association des bouquinistes de Bretagne Sud 06 99 94 10 05 ou 06 31 44 90 48 www.facebook.com/bouquinistesdebretagnesud/
ESPLANADE SIMONE-VEIL

15 FÉVRIER ATELIER DESSIN

À 10 h. Entrez dans l'œuvre du peintre Flavien-Louis Peslin par la technique. Accompagnés par l'artiste Louise Pasquier, professeure de dessin et auteure du livre Dessinez jour après jour, essayez-vous à l'étude au fusain d'après une œuvre du musée. Durée : 2 h - Tarif plein : 10 € / Tarif réduit : 7 €. Public : Adultes.
Rens. : www.mairie-vannes.fr
LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

22 FÉVRIER ATELIER BOÎTE- PAYSAGE

À 10 h. Venez contempler la création inédite à quatre mains de Corinne-Louis Collin et de Pierre Collin : Promenade à Conleau, boîte-tunnel. Cette belle source d'inspiration vous mènera à construire à votre tour une scène dans une boîte, pleine de profondeur et de poésie, avec du papier découpé et superposé. Durée : 2 h. Tarif adulte 6 € / Tarif enfant (7 à 18 ans) 4 €. Rens. : www.mairie-vannes.fr
LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

SPECTACLES CONCERTS

PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

5 JANVIER FÉMININES - PAULINE BUREAU

À 20 h. L'histoire d'une poignée de femmes qui vivent une aventure qui les dépasse, dans une pièce drôle et humaine, tribune douce contre le sexisme. Durée : 2 h / À partir de 10 ans / Tarifs : De 5 € à 32 €. www.scenesdugolfe.com
PLACE DE BRETAGNE

8 JANVIER DUEL - ENSEMBLE MATHEUS

À 17 h. Un hommage à Haendel, Purcell et Vivaldi conçu comme un match entre aigus et graves. Tarifs : 5 € à 32 €. www.scenesdugolfe.com
PLACE DE BRETAGNE

10 JANVIER FEU! CHATTERTON - PALAIS D'ARGILE

À 20 h. Le groupe le plus classe de la chanson française érige son Palais d'Argile au Palais des arts. Durée : 1 h 30 / Tarifs : 25 € à 38 €. www.scenesdugolfe.com
Spectacle complet actuellement. Des places « dernière minute » seront mises en vente le soir de la représentation
PLACE DE BRETAGNE

17 & 18 JANVIER DARK WAS THE NIGHT - EMMANUEL MEIRIEU

À 20 h. Emmanuel Meirieu aime les histoires vraies et les raconte comme personne. Avec Dark was the night, il prend quelques millions de km de recul pour questionner notre humanité. À partir de 12 ans / Tarifs : De 5 € à 25 €. www.scenesdugolfe.com
PLACE DE BRETAGNE

22 JANVIER BIBEU ET HUMPHREY S'INVITENT... SUR LA GRANDE SCÈNE - L'ATTRACTION CÉLESTE

À 14 h, 15 h 45 et 17 h 30. Un duo de clowns joyeux et régénérant, à voir en famille. Dans le cadre du Beau Dimanche en famille. Durée : 25 min / À partir de 5 ans / Tarif : 5 €. www.scenesdugolfe.com
PLACE DE BRETAGNE

22 JANVIER PUISQUE C'EST COMME ÇA JE VAIS FAIRE UN OPÉRA TOUTE SEULE - CLAIRE DITERZI

À 13 h 30 et 16 h 30. Un opéra miniature narrant l'aventure créatrice d'une jeune adolescente attachante et

fougueuse. Dans le cadre du Beau Dimanche en famille. Durée : 45 min / À partir de 9 ans / Tarif : 5 €. www.scenesdugolf.com
PLACE DE BRETAGNE



27 JANVIER GAVILAN ET LA BESACE DE TEMISTOCLES

Contes par Victor Cova Correa
À partir de 6 ans, durée :
1 h, sur inscription. Entrée
gratuite. À 18 h, salle 112.
PLACE DE BRETAGNE

26 JANVIER LES MISÉRABLES - COMPAGNIE DE LA JEUNESSE AIMABLE

À 20 h. Lazare Herson-
Macarel transpose ce
monument de la littérature
française dans notre époque
contemporaine. Durée : 2 h 40 /
À partir de 14 ans / Tarifs :
De 5 € à 32 €. www.scenesdugolf.com
PLACE DE BRETAGNE

26 JANVIER LES WAMPAS + VULVES ASSASSINÉES

À 19 h. Rock. Tarif réduit : 10 € /
Abonné.e : 13 € / Pré-vente :
16 € / Sur place : 18 €. www.lechonova.com
infos@lechonova.com
ÉCHONOVA - 1, RUE LÉON
GRIFFON À SAINT-AVÉ

28 JANVIER STEPHAN EICHER

À 20 h. Les chansons du
nouvel album de Stephan
Eicher dans leur version
scénique promettent un
véritable moment de grâce.
Tarifs : 25 € à 38 €. www.scenesdugolf.com
Spectacle complet actuellement.
Des places « dernière minute »
seront mises en vente le soir
de la représentation
PALAIS DES ARTS ET DES
CONGRÈS - PLACE DE BRETAGNE

28 JANVIER CONCERT LIGNES IMPROMPTUES

En partenariat avec le
Conservatoire à Rayonnement
Département de Vannes,
assistez à une création
originale des élèves de 3^e année
menée par le compositeur
Gonzalos Bustos en résidence
d'artiste au conservatoire.
Les œuvres de Corinne-Véret
Collin et de Pierre Collin
entrent en résonance avec des
compositions inédites. Rendez-
vous : dans l'exposition Lignes
croisées, Corinne-Véret Collin
et Pierre Collin au musée des
beaux-arts, La Cohue. Horaire
à venir sur www.mairie-vannes.fr/agenda. Tarif : concert
compris dans le prix d'entrée
du musée. Résa. obligatoire.
LA COHUE - 15, PLACE ST-PIERRE

31 JANVIER STÉPHANE GUILLON

À 20 h. Drôlement méchant,
l'humoriste franchit
allègrement les lignes rouges
du politiquement correct.
Durée : 1 h 30 / À partir
de 15 ans / Tarifs : 5 € à 32 €. www.scenesdugolf.com
Spectacle complet actuellement.
Des places « dernière minute »
seront mises en vente le soir
de la représentation
PALAIS DES ARTS ET DES
CONGRÈS - PLACE DE BRETAGNE

2 FÉVRIER SIMONE VEIL, LES COMBATS D'UNE EFFRONTÉE - CRISTIANA REALI

À 20 h. Une leçon de vie
et de courage, adaptée de
l'autobiographie de Simone Veil.
Durée : 1 h 15 / Tarifs : De 5 € à
32 €. www.scenesdugolf.com
PALAIS DES ARTS ET DES
CONGRÈS - PLACE DE BRETAGNE



3 FÉVRIER DEEN BURBIGO + 1^{RE} PARTIE

À 19 h. Rap. Tarif abonné.e : 21 € /
Pré-vente : 24 € / Sur place : 26 €
www.lechonova.com
infos@lechonova.com
ÉCHONOVA - 1, RUE LÉON
GRIFFON À SAINT-AVÉ

4 FÉVRIER PIERRE DE MAERE + 1^{RE} PARTIE

À 19 h. Pop. Tarif réduit : 10 € /
Abonné.e : 16 € / Pré-vente : 19 € /
Sur place : 21 €. www.lechonova.com
infos@lechonova.com
ÉCHONOVA - 1, RUE LÉON
GRIFFON À SAINT-AVÉ

4 FÉVRIER RHODA SCOTT - LADY ALL STARS

À 20 h. La grande organiste
Rhoda Scott réunit autour
d'elle la fine fleur du jazz
féminin. Jubilaire !
Dans le cadre des Hivernales
du Jazz. Tarifs : 5 € à 32 €. www.scenesdugolf.com
Spectacle complet actuellement.
Des places « dernière minute »
seront mises en vente le soir
de la représentation
PALAIS DES ARTS ET DES
CONGRÈS - PLACE DE BRETAGNE

9 FÉVRIER
DOMINIQUE A
À 20 h. Le chanteur nantais
dévoile ses textes ciselés
dans de nouvelles chansons
toujours aussi envoûtantes.
Tarifs : 5 € à 32 €. www.scenesdugolf.com
PALAIS DES ARTS ET DES
CONGRÈS - PLACE DE BRETAGNE



24 FÉVRIER BERTRAND BELIN + 1^{RE} PARTIE

À 20 h 30. Chanson. Tarifs : 12 € à
25 ans : 10 € / Abonné.e : 22 € /
Pré-vente : 25 € / Sur place : 27 €. www.lechonova.com
infos@lechonova.com
ÉCHONOVA - 1, RUE LÉON
GRIFFON À SAINT-AVÉ

25 & 26 FÉVRIER LA GALERIE - MACHINE DE CIRQUE

Samedi à 20 h et dimanche
à 17 h. Les Québécois délégués
de Machine de Cirque vous
invitent au musée pour vous en
mettre plein la vue. Du grand
art ! Durée : 1 h 15 / À partir
de 5 ans / Tarifs : 5 € à 32 €. www.scenesdugolf.com
PALAIS DES ARTS ET DES
CONGRÈS - PLACE DE BRETAGNE

SPORT



8 JANVIER 37^e CORRIDA VANNETAISE

4 tours de circuit soit 8 km
pour un parcours sur route
dans l'intra-muros et le long
des remparts. Pour cette
course festive, venez déguisé !
www.aurayvannes.com/corrida-vannetaise-c32.html
PLACE LUCIEN LAROCHE À 15H

8 JANVIER COURSES JEUNES DANS LE VIEUX VANNES

14 h 30 : 1000 m né(e)s entre
2010 et 2013.
14 h 40 : 2024 m né(e)s entre
2006 et 2009.
Inscription gratuite sur place
à partir de 14 h.
www.aurayvannes.com
PLACE LUCIEN LAROCHE

25 FÉVRIER GWENED AVANTUR

Trail organisé par l'ASPTT
<https://vannes.asptt.com/>

RUGBY

Match de Pro D2 du RC Vannes
au stade de la Rabine, le 12
janvier vs SU Agen, le 27 janvier
vs USON Nevers, le 10 février
vs US Montalbanaise et le 24
février vs le Stade Aurillacois.
Calendrier des matchs sur
www.rugbyclubvannes.bzh
Service de navettes gratuites
les soirs de match, tous
les trajets sur www.kiceo.fr/
soiree-rugby

FOOTBALL

Match de N2 du Vannes OC
au stade de la Rabine,
le 14 janvier vs EA Guingamp 2,
le 4 février vs Châteaubriant et
le 25 février vs le Racing Club de
France. Calendrier des matchs
sur www.vannesoc.com

Toute l'actualité sportive sur
www.mairie-vannes.fr

retracer.



On retrace la présence d'un hôtel sur l'actuelle place Maurice-Marchais dès la fin du XVII^e siècle, sous l'enseigne « Hostellerie du Dauphin Couronné ».

LE DAUPHIN, LE FASTE

d'un grand hôtel de voyageurs

Derrière la porte cochère place Maurice-Marchais, la cage d'escalier a conservé un vitrail illustrant des paysans bretons. Le Dauphin a été l'un des plus beaux hôtels de voyageurs de Vannes, accueillant de célèbres hôtes : le général de Gaulle, le comte de Paris, Yves Montand et Simone Signoret...

Son nom est encore lisible au-dessus d'une belle porte cochère, ornée d'un bas-relief avec blason. Un dauphin, en l'occurrence, entouré de volutes, coquilles, chutes de fruits et de fleurs. De la fin 1800 à 1960, le Dauphin, alors situé entre l'actuelle place Maurice-Marchais et la rue du Pot-d'Etain, a été l'un des plus beaux hôtels de voyageurs de Vannes. Avec pour hôtes célèbres : le général de Gaulle, le comte de Paris et sa femme, les fils du sultan du Maroc, les acteurs Jean Tissier, Yves

Montand et Simone Signoret... entre autres.

La vocation hôtelière du bâtiment remonte jusqu'au XVII^e siècle, sous l'enseigne « L'hostellerie du Dauphin Couronné ». « *Avant la Révolution, la plupart des auberges et hostellerie de Vannes se trouvaient extra-muros* », rappelle Claire Lainé, chargée de Patrimoine et d'Inventaire à la Ville de Vannes. « *Le Dauphin était plutôt bien situé, près des portes Saint-Salomon et Notre-Dame qui donnaient accès au centre historique, le long de la rue Thiers qui remontait du port et face à*

une place où se déroulait le marché. »

Médaille du Touring-club de France

Les années passent et les hôteliers se succèdent à la tête de l'auberge. Après la Révolution, l'enseigne perd sa couronne pour ne plus illustrer qu'un seul dauphin. À partir de 1870 et sous l'impulsion de la famille Rosignol, ses nouveaux propriétaires,



À partir de 1870 et sous l'impulsion de la famille Rossignol, l'hôtel « Le Dauphin » est agrandi et se métamorphose pour devenir l'un des plus beaux de Bretagne, en plus d'en être l'un des plus anciens.

© Archives municipales de Vannes.



© Service de l'inventaire du patrimoine culturel (Région Bretagne)

Les vitraux, illustrant notamment un couple de Bretons jouant du biniou et dansant, sont signés du maître-verrier vannetais Ernest-Victor Laumonnier.

21 hôtels de voyageurs

On pousse parfois leurs portes sans en soupçonner l'histoire. L'Auberge des Trois-Maries où se situe aujourd'hui une agence immobilière rue Thiers, l'auberge du Grand-Monarque devenue un bar Porte Poterne ou encore l'Hôtel central et de Bretagne, qui abrite une pharmacie, au coin de la place Le Brix et de l'avenue Victor-Hugo... comptent par exemple parmi les 21 hôtels de voyageurs repérés à Vannes.

l'hôtel est agrandi et se métamorphose pour devenir l'un des plus beaux de Bretagne (en plus d'en être l'un des plus anciens). Lambris de style néogothique, décors en chêne sculpté, escalier à révolution et rampes balustrées, verrières tamisant une lumière abondante... Les travaux sont confiés aux architectes nantais, Georges Lafont et A. Chauvel. Les vitraux sont signés du maître-verrier vannetais Ernest-Victor Laumonnier. Le Dauphin dispose aussi de tout le confort moderne, salle de bain, chauffage central, garage... qui lui valent d'obtenir en 1908, la médaille du Touring-club de France. Une

association dont la vocation visait à développer le tourisme en France sous toutes ses formes...

L'effervescence du chemin de fer

À Vannes, il se développe plus particulièrement après 1860, avec l'arrivée du chemin de fer. « *Le train a favorisé les courts séjours de touristes venus pour visiter la ville et sa région. Les hôtels de Vannes ont certainement bénéficié de cette effervescence* », note Claire Lainé.

Après la Seconde Guerre mondiale, célébrités et personnalités prennent leurs habitudes au Dauphin. L'hôtel a alors été racheté, en 1947, par René et Andrée Brunel, qui y ont orchestré d'importants travaux dont la réalisation d'une cuisine moderne. Le nombre de chambres a été réduit et le 3^e étage aménagé en appartement. Le Dauphin est revendu en 1960 et transformé en appartements et locaux commerciaux. Au 7 place Maurice-Marchais, derrière la belle porte cochère subsistent les vitraux représentant un couple de paysans bretons... qui auront vu du beau monde défiler ! ●

cuisiner.

RECETTE

PERLE DE SAINT JACQUES, AU RIZ JAPONAIS

Pour 2 personnes

**1 à 2 noix de Saint Jacques
par personne**

Une pointe de couteau de caviar

Riz Japonais

250 grammes de riz à sushis

300 grammes d'eau

10 cl de mirin

25 cl de vinaigre de riz

40 grammes de sucre

Une pincée de sel

VINAIGRETTE PASSION

100 grammes de crème coco

100 grammes d'huile d'olive

30 grammes de vinaigre

passion

Une pincée de sel

Une cuillère à soupe

de moutarde

PRÉPARER LE RIZ À SUSHIS

Immergez le riz dans un grand volume d'eau froide. Brassez et égouttez-le pour éliminer l'amidon. Puis mettez le riz dans une casserole d'eau froide et mettez 20 minutes à chauffer à couvert, à faible ébullition. Une fois le temps écoulé, normalement vous n'avez pas besoin d'égoutter. Éventez le riz avec un éventail et ajoutez le mirin, le vinaigre de riz, le sucre et une pincée de sel.

POUR LA NOIX DE SAINT-JACQUES

Découpez la noix de Saint-Jacques, crue, en fines tranches. Disposez-les dans un petit bol contenant du film alimentaire. Chemisez avec les lamelles et placez au centre une boule de riz confectionnée à la main. Refermez avec le film, de façon à obtenir une bouchée ronde.

LE DRESSAGE

Déposez la boule de sushi à la Saint Jacques au centre du coquillage. Ajoutez ensuite la vinaigrette et agrémentez d'une pointe de caviar le dessus du dôme. Égrenez quelques graines de fruit de la passion pour renforcer le goût acidulé de la vinaigrette. Enfin râpez des zestes de yuzu et de citron vert sur la Saint Jacques.

C'est prêt ! Vous pouvez servir ce mets en entrée. ●

Restaurant L'Agora
19, rue de la Boucherie
Vannes
02 97 61 50 90



Guillaume Le Bozec et Delphine Dugor, propriétaires de L'Agora.

L'AGORA

Pour leur premier restaurant, Guillaume Le Bozec et Delphine Dugor ont voulu un lieu de rencontres où il fait bon s'installer autour d'une table pour papoter. Leur établissement, L'Agora, ouvert en juin 2021, sert une cuisine gastronomique dans une ambiance décontractée. Le chef, originaire du pays de Pontivy a appris auprès de Bernard Rambaut, au Pressoir à Saint-Avé, puis Laurent Sadeau au Manoir de la Boulaie (deux étoiles au Guide Michelin) et enfin chez Troisgros à Roanne (trois étoiles Michelin). Sur sa carte, il met à l'honneur des produits locaux et les "fait voyager". Chevalier de l'andouille de Guémené-sur-Scorff, cet amoureux du terroir propose des menus à thème chaque dernier samedi du mois, autour de produits d'exception. En salle, les tableaux abstraits qui ornent les murs, sont signés du chef. Quant au service et l'accord mets vins, c'est Delphine Dugor.

► L'Agora est ouvert du mardi au samedi soir et du mercredi au vendredi midi. Menu d'affaires, entrée, plat, dessert : 27 €.

Meilleurs

VŒUX

Gwellañ

hetoù



Infos pratiques

Accueil mairie centre administratif municipal

Du lundi au vendredi
8h - 12h15 / 13h15 - 17h
Le samedi 9h - 12h

État civil

Du lundi au vendredi
8h15 - 12h15 / 13h15 - 17h
Permanence téléphonique
Le samedi matin 9h - 12h
7 rue Joseph-Le Brix
Tél. 02 97 01 60 00

Fourrière animale

29 avenue Édouard Michelin
Zone Industrielle du Prat
Tél. 02 97 01 66 17
06 12 56 43 24

Police municipale

Place Maurice-Marchais
56000 Vannes
Tél. 02 97 01 62 17

Espace conseil emploi

Ménimur 6 rue Émile Jourdan
Tél. 02 97 62 68 30
Kercado 5 rue Guillo Dubodan
Tél. 02 97 62 69 29

Déchèterie de Vannes

Hiver
De début novembre à fin mars
Du lundi au samedi
9h30 - 17h50.
Été
De début avril à fin octobre
Du lundi au samedi
9h - 18h50.
Fermeture le dimanche.
Rue Jean-Perrin
Tél. 02 97 68 33 81

Bureau des objets trouvés

Du lundi au jeudi
8h - 12h / 13h30 - 17h15
Vendredi
8h - 12h / 13h30 - 17h
Hôtel de ville
Place Maurice-Marchais
Tél. 02 97 01 61 61

Service des eaux (GMVA)

Eau - Service Clientèle
Abonnement - Résiliation
Facturation
Du lundi au vendredi
8h15 - 12h15 / 13h15 - 17h
Urgences après 17h
et week-end et jours fériés
02 97 01 66 07
Rue Joseph-Le Brix
Tél. 02 97 68 26 77
contact-eau@gmvagglo.bzhEau
Services Travaux
Branchements / Exploitation
Tél. 02 97 67 59 70

S
E
V
A
N
N
E
S





ACTIVITÉS NATURALISTES

L'équipe d'animation oriente ses actions à destination des scolaires, du grand public jeune et adulte.

ACCUEIL

À la Maison de la nature
8 rue des Salines Vannes.

TARIFS

Vannes 3,85 euros

RÉSERVATION OBLIGATOIRE :

Maison de la nature
maison.nature@mairie-vannes.fr - 02 97 62 59 15
Programme des animations sur www.mairie-vannes.fr

